

RAPPORT
ANNUEL DE GESTION
Vérificateur général du Québec
2019-2020

Cette publication
est rédigée par le



Québec

750, boulevard Charest Est, bureau 300
Québec (Québec) G1K 9J6
Tél. : 418 691-5900 • Téléc. : 418 644-4460

Montréal

770, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1920
Montréal (Québec) H3A 1G1
Tél. : 514 873-4184 • Téléc. : 514 873-7665

Internet

Courriel : verificateur.general@vgq.qc.ca
Site Web : www.vgq.qc.ca

Le rapport est disponible dans notre site Web.

Protection des droits de propriété intellectuelle du Vérificateur général du Québec

Quiconque peut, sans autorisation ni frais, mais à la condition de mentionner la source, reproduire sous quelque support des extraits de ce document, sauf s'il le fait à des fins de commercialisation. Dans ce cas, une autorisation préalable doit être obtenue auprès du Vérificateur général.

Dépôt légal — 2020

Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 2563-6367 (version imprimée)
ISSN 2563-6375 (version PDF)
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-87786-8 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-87787-5 (version PDF)



Québec, décembre 2020

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement, bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,

Je vous transmets le *Rapport annuel de gestion 2019-2020* du Vérificateur général du Québec.

Ce rapport fait état des résultats que nous avons obtenus pour l'exercice financier 2019-2020 en ce qui a trait aux objectifs de notre nouveau plan stratégique 2019-2023. Il fait aussi le point sur notre gestion des ressources et répond aux différentes exigences législatives et gouvernementales en vigueur. Enfin, il contient les états financiers audités de notre organisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

La vérificatrice générale,

Guylaine Leclerc, FCPA, FCA

FAITS SAILLANTS

2019-2020

215 AUDITS
D'ÉTATS
FINANCIERS
ET D'AUTRES
INFORMATIONS
FINANCIÈRES

10 RAPPORTS
D'AUDIT
DE PERFORMANCE
DÉPOSÉS
À L'ASSEMBLÉE
NATIONALE

78 % DES CIBLES
DU PLAN
STRATÉGIQUE
ATTEINTES

77 % DES RECOMMANDATIONS
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ONT
ÉTÉ APPLIQUÉES OU ONT DONNÉ
LIEU À DES PROGRÈS SATISFAISANTS

29 RÉSERVES DONT 27 PORTANT
SUR LA COMPTABILISATION
INADÉQUATE DES PAIEMENTS
DE TRANSFERT

85,5 % DE TAUX
DE RÉTENTION
DU PERSONNEL

RENOUVELLEMENT
DE LA
CERTIFICATION
EMPLOYEUR
REMARQUABLE

RÉALISATION D'UN PROJET PILOTE
POUR L'EMBAUCHE D'EMPLOYÉS
QUI TRAVAILLENT DANS DES BUREAUX
SITUÉS À L'EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL
ET DE QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

Message de la vérificatrice générale.....	10
Déclaration attestant la fiabilité des informations et des résultats	12
Rapport de validation.....	14

1/ LA PRÉSENTATION DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL..... 16

Notre organisation.....	18
-------------------------	----

2/ LES RÉSULTATS 24

Travaux d'audit.....	26
----------------------	----

Plaintes et dénonciations	29
---------------------------------	----

Plan stratégique : résultats 2019-2020	31
---	----

3/ LES RESSOURCES UTILISÉES 54

Ressources humaines	56
---------------------------	----

Ressources financières.....	59
-----------------------------	----

Ressources informationnelles	64
------------------------------------	----

4/ LES AUTRES EXIGENCES 66

Développement durable	68
-----------------------------	----

Accès à l'égalité en emploi.....	73
----------------------------------	----

Divulgence d'actes répréhensibles.....	77
--	----

Accès aux documents et protection des renseignements personnels.....	78
---	----

Emploi et qualité de la langue française	80
---	----

Mesures relatives à l'indépendance.....	81
---	----

5/ LES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS 82

Annexes.....	106
--------------	-----

MESSAGE DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE



C'est avec plaisir que je dépose le *Rapport annuel de gestion 2019-2020* du Vérificateur général. Celui-ci constitue la première année de reddition de comptes de notre plan stratégique 2019-2023. Il permet d'apprécier les efforts déployés par l'ensemble du personnel pour atteindre les objectifs organisationnels que nous nous sommes fixés.

Malgré les événements malheureux qui ont marqué la fin de l'exercice 2019-2020, j'ai eu la chance, au cours des derniers mois, de compter sur une équipe exceptionnelle qui a réussi à relever les défis, même en période de pandémie. Ce rapport démontre d'ailleurs l'efficacité et l'efficiency de toutes et tous, efforts qui ont permis de déposer à l'Assemblée nationale 10 rapports d'audit de performance et de réaliser 215 audits d'états financiers et d'autres informations financières.

Nos employés sont le cœur de notre organisation, et c'est pour cette raison que nous souhaitons leur offrir un environnement de travail sain et mobilisant. Pour ce faire, nous avons obtenu pour une seconde fois la certification Employeur remarquable en avril 2019. Nous avons aussi mis en place une nouvelle politique de télétravail en janvier 2020 afin d'améliorer la flexibilité organisationnelle et la conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle, tout en permettant l'atteinte des objectifs opérationnels. Cette politique sera évidemment bonifiée considérant l'expérience forcée que nous vivons depuis quelques mois.

Nous avons également profité de l'année 2019-2020 pour poursuivre des travaux dans l'objectif de rendre les rapports que nous déposons à l'Assemblée nationale plus accessibles et ainsi permettre une meilleure compréhension de nos mandats. Nous avons revu le gabarit et la structure de ces rapports. Le tome de novembre 2019 en était la première édition. Pour offrir plus de visibilité à nos travaux, nous avons également conçu un nouvel outil de communication, soit des fiches descriptives résumant chacun des rapports. Ces fiches sont déposées sur notre site Web.

En janvier 2020, nous avons également été heureux d'accueillir dans notre équipe de nouveaux employés demeurant dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Centre-du-Québec dans le cadre d'un projet pilote visant à explorer la possibilité d'embaucher des employés qui travailleront dans des bureaux situés à l'extérieur de Montréal et de Québec. La nécessité d'accélérer l'accès au télétravail pour l'ensemble du personnel contribue évidemment à la réalisation de ce projet pilote.

Je vous invite à lire notre rapport annuel de gestion pour en apprendre davantage sur l'ensemble de nos réalisations.

La vérificatrice générale,

Guylaine Leclerc, FCPA, FCA
Québec, le 1^{er} décembre 2020



DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES INFORMATIONS ET DES RÉSULTATS

La fiabilité de l'information contenue dans le présent rapport annuel de gestion ainsi que celle des contrôles afférents relèvent de ma responsabilité.

À mon avis, le *Rapport annuel de gestion 2019-2020* du Vérificateur général :

- ▶ décrit fidèlement sa mission, son champ de compétence, ses valeurs et ses orientations stratégiques;
- ▶ présente de façon conforme les objectifs, les indicateurs et les résultats qui leur sont associés, ainsi que les données sur l'utilisation des ressources.

Tout au long de l'année financière, des systèmes d'information et des mesures de contrôle fiables ont été utilisés pour assurer l'atteinte des objectifs et la gestion des risques auxquels l'organisation est exposée.

Les membres du comité de direction du Vérificateur général ont également approuvé ce rapport annuel de gestion.

Je déclare donc que l'information contenue dans ce rapport est fiable et correspond à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2020.

La vérificatrice générale,



Guylaine Leclerc, FCPA, FCA
Québec, le 1^{er} décembre 2020

Les membres du comité de direction au 31 mars 2020

Lyne Bergeron, CPA, CA, ASC
Chef de cabinet

Marc-Antoine Daoust, CPA, CA, CFA
Vérificateur général adjoint

Jean-Pierre Fiset, CPA, CA
Vérificateur général adjoint

Serge Giguère, CPA, CA
Sous-vérificateur général

Paul Lanoie, Ph. D.
Vérificateur général adjoint
et commissaire au développement
durable

Christine Roy, CPA, CA
Vérificatrice générale adjointe

RAPPORT DE VALIDATION

Madame Guylaine Leclerc
Vérificatrice générale

J'ai procédé à l'examen des résultats, des explications et de l'information présentés dans le rapport annuel de gestion du Vérificateur général du Québec pour l'année 2019-2020, qui s'est terminée le 31 mars 2020, à l'exception des états financiers, dont la responsabilité de l'audit a été confiée au cabinet MDCB CPA S.E.N.C.

La responsabilité de l'exactitude, de l'exhaustivité et de la divulgation de ces données incombe à la vérificatrice générale. Ma responsabilité consiste à évaluer le caractère plausible et la cohérence de l'information, en me basant sur les travaux que j'ai réalisés au cours de mon examen.

Mon examen s'est appuyé sur les normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne, élaborées par The Institute of Internal Auditors (Institut des auditeurs internes). Mes travaux ont consisté à obtenir des renseignements et des pièces justificatives, à mettre en œuvre des procédés analytiques, à réviser des calculs et à discuter de l'information fournie. Cet examen ne constitue pas un audit.

Au terme de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les résultats, les explications et l'information contenus dans le *Rapport annuel de gestion 2019-2020* du Vérificateur général du Québec ne sont pas, dans tous leurs aspects significatifs, plausibles et cohérents.



Sabrina Richard-Asselin, CPA auditrice
Québec, le 1^{er} décembre 2020



**LA
PRÉSENTATION
DU
VÉRIFICATEUR
GÉNÉRAL**

NOTRE ORGANISATION

NOTRE MISSION : CONTRIBUER À UNE MEILLEURE GESTION DES FONDS PUBLICS

Le Vérificateur général contribue, par ses audits et ses autres travaux, à la saine gestion des ressources ainsi qu'au contrôle parlementaire, au bénéfice de la population québécoise. Il est au service exclusif de l'Assemblée nationale.

NOTRE MANDAT

Le Vérificateur général réalise des audits financiers, des audits de performance et des audits de conformité. De plus, il formule son opinion sur la plausibilité des hypothèses et des prévisions présentées dans les rapports préélectoraux.

Audit financier

Par ses audits financiers, le Vérificateur général vise à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers et les informations financières qu'il vérifie sont exempts d'anomalies significatives. Ses audits financiers favorisent une reddition de comptes juste et transparente de la situation financière des entités auditées.

Audit de performance

Par ses audits de performance, le Vérificateur général veut s'assurer que les ressources sont employées de manière économique, efficiente et efficace. Sous l'autorité du Vérificateur général, le commissaire au développement durable réalise également des audits de performance ayant trait à l'application de la *Loi sur le développement durable*.

Audit de conformité

Le Vérificateur général porte une attention particulière à la conformité des opérations avec les lois, les règlements, les politiques et les directives. Ses audits de conformité s'intègrent généralement à ses audits financiers ou à ses audits de performance.

Rapport sur le rapport préélectoral

Le Vérificateur général publie un rapport de certification indiquant sa conclusion sur la plausibilité des prévisions et des hypothèses formulées dans le rapport préélectoral publié par le ministre des Finances avant chaque élection générale. Il peut aussi exprimer dans ce rapport des commentaires qui découlent de ses travaux sur le rapport préélectoral.

Autres travaux

Audit particulier

Le gouvernement ou le Conseil du trésor peuvent confier au Vérificateur général le mandat de réaliser un audit sur toute matière qui est de sa compétence. L'Assemblée nationale peut également adopter une motion demandant au Vérificateur général d'effectuer un audit.

Commissions parlementaires

Le Vérificateur général apporte son soutien aux commissions parlementaires et, de façon plus particulière, à la Commission de l'administration publique, qui a le mandat d'entendre le Vérificateur général sur ses rapports.

NOTRE CHAMP DE COMPÉTENCE

En ce qui a trait à l'audit financier, le Vérificateur général peut auditer les organismes publics et les organismes du gouvernement qui sont définis dans la *Loi sur le vérificateur général*. Il peut aussi auditer, à sa convenance, les états financiers des établissements publics faisant partie des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Pour l'audit de performance, son champ de compétence englobe les entités concernées par l'audit financier, ainsi que tous les organismes publics et tous les organismes du gouvernement qui ne produisent pas d'états financiers et les bénéficiaires de subventions versées par ces organismes. La décision d'entreprendre un audit de performance demeure à sa discrétion, sauf dans le cas de la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour laquelle une entente avec le conseil d'administration doit être conclue.

Le Vérificateur général compte sur des équipes multidisciplinaires qui lui permettent de procéder à des audits auprès de ces nombreuses entités, dont les activités touchent divers secteurs.

NOTRE INDÉPENDANCE

La *Loi sur le vérificateur général* encadre les activités de l'organisation et assure son indépendance. À cet égard, son principal dirigeant est désigné par une motion présentée par le premier ministre, qui doit être adoptée par au moins les deux tiers des membres de l'Assemblée nationale. Le 26 février 2015, M^{me} Guylaine Leclerc a été désignée vérificatrice générale à l'unanimité. Son mandat, qui dure 10 ans, est non renouvelable.

Chiffres clés pour 2019-2020	Descriptions
299	Effectif régulier du Vérificateur général au 31 mars 2020
33,5 M\$	Dépenses du Vérificateur général
215	Nombre d'audits financiers et d'autres informations financières
10	Nombre d'audits de performance

NOTRE GESTION DES RISQUES

Le Vérificateur général a une politique de gestion des risques. Le comité de direction en supervise l'application. Les mesures de contrôle qui en sont issues visent notamment à assurer la continuité des activités d'audit et à protéger les actifs informationnels de l'organisation. Cette politique est disponible sur notre site Web.

Huit risques ont été déterminés. Le Vérificateur général maîtrise adéquatement six de ces risques et sa maîtrise des deux autres est tolérable. Il s'agit des deux risques suivants : fuite ou divulgation non autorisée d'informations confidentielles et gestion administrative non efficiente de ses ressources humaines, financières ou matérielles, ou non cohérente par rapport aux commentaires et aux recommandations formulés aux entités auditées.

Bien que l'organisation prenne des mesures pour contrôler le risque de fuite ou de divulgation non autorisée d'informations confidentielles en cours d'audit, son niveau de maîtrise de ce risque dépend aussi de l'engagement et de la collaboration des entités auditées et des tiers concernés.

Également, le Vérificateur général est soucieux d'assurer une gestion administrative de ses ressources qui soit exemplaire et efficiente. De nombreux contrôles et mesures sont en place pour s'en assurer. Il n'en demeure pas moins que des améliorations continues sont nécessaires compte tenu de l'évolution constante des pratiques et des nombreuses règles gouvernementales.

Comité de la gestion des risques, de l'accès à l'information et de la sécurité

La protection des renseignements personnels et l'accès à l'information sont au cœur des priorités du Vérificateur général. Présidé par M^{me} Guylaine Leclerc, vérificatrice générale, ce comité est responsable de la gestion des risques, de la sécurité, de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels chez le Vérificateur général. Il exerce son mandat en conformité avec le cadre légal et réglementaire en vigueur. Il fait également une veille des risques pouvant survenir dans l'organisation. Il est appuyé dans ses fonctions par un groupe de travail sur la gestion des risques et de la sécurité. Le comité de la gestion des risques, de l'accès à l'information et de la sécurité s'est réuni à cinq reprises au cours de l'année 2019-2020.

NOS COMMUNICATIONS

Au cours de l'année 2019-2020, le Vérificateur général a poursuivi ses travaux pour rendre les rapports d'audit qu'il dépose à l'Assemblée nationale plus accessibles et permettre une meilleure compréhension de ses mandats. Pour ce faire, il a revu le gabarit et la structure du contenu de ces rapports.

Il a également développé un nouvel outil de communication, soit des fiches descriptives qui ont pour objectif de résumer chacun des rapports. Ces fiches sont également déposées sur son site Web.

Le nouveau site Web du Vérificateur général a été mis en ligne en décembre 2019. Il regroupe l'ensemble de l'information liée à l'organisation et offre une nouvelle image plus actuelle de celle-ci.

Le Vérificateur général a également poursuivi ses efforts communicationnels pour favoriser un bon climat de travail et mobiliser son personnel. C'est d'ailleurs grâce à cette mobilisation que le Bureau de normalisation du Québec a renouvelé sa certification Employeur remarquable. Cette bonne nouvelle a été annoncée par un communiqué à l'attention des médias et une publication dans les médias sociaux LinkedIn et Twitter.

NOTRE SONDAGE AUPRÈS DES COMITÉS D'AUDIT

Depuis mars 2016, le Vérificateur général invite les comités d'audit, ou leur équivalent, à répondre à un sondage portant sur ses travaux et ses communications en audit financier. Cette invitation est transmise aux comités selon un cycle de trois ans, et les réponses reçues demeurent confidentielles. Le sondage comprend une vingtaine de questions regroupées sous quatre thèmes principaux :

- ▶ indépendance, objectivité et esprit critique;
- ▶ équipe de mission;
- ▶ communications et interactions;
- ▶ prestation des services.

Cette année, le Vérificateur général a demandé à 16 comités de participer au sondage afin de recueillir de l'information sur ses travaux entourant une vingtaine d'audits d'états financiers. De ces 16 comités, 9 (56 %) ont répondu au sondage. Ces derniers ont attribué une cote moyenne de 4,7 sur 5 (94 %) à la question qui portait sur leur appréciation globale.

L'objectif de ce sondage est, entre autres, d'identifier des possibilités d'améliorer nos façons de faire. Compte tenu des résultats positifs obtenus au sondage, aucune action importante n'a été entreprise cette année.

NOS COLLABORATIONS PROFESSIONNELLES

Le Vérificateur général collabore avec différents partenaires. En 2019-2020, M. Jean-Pierre Fiset, vérificateur général adjoint, est devenu membre du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'organisme Comptables professionnels agréés du Canada pour un mandat de trois ans se terminant le 31 mars 2022.

M^{me} Guylaine Leclerc, vérificatrice générale, siège au conseil d'administration de la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation, laquelle a pour mission d'encourager et de consolider l'audit de performance, la surveillance et la reddition de comptes dans le secteur public, au Canada et à l'étranger, grâce à la recherche, à l'éducation et au partage de connaissances.

Le Vérificateur général travaille en collaboration avec les autres vérificateurs législatifs en siégeant aussi à différents comités du Conseil canadien des vérificateurs législatifs. Cet organisme est voué au partage d'information et au soutien du développement continu de la méthodologie, des pratiques et de l'audit en tant que profession.

De plus, M^{me} Christine Roy, vérificatrice générale adjointe, est devenue membre du conseil d'administration de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Plusieurs gestionnaires du Vérificateur général participent en outre à divers groupes de travail de l'Ordre.

NOS COOPÉRATIONS INTERNATIONALES

Le Vérificateur général partage son expertise avec plusieurs organisations étrangères vouées au contrôle des finances publiques. Au cours de l'année 2019-2020, il a accueilli le vérificateur général du Mali ainsi qu'une délégation de l'Autorité supérieure de contrôle d'État et de lutte contre la corruption du Burkina Faso.

Le Vérificateur général a aussi donné une formation au Sénégal dans le cadre du Programme international sur la gouvernance, la responsabilisation et la performance de la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation. Il a par ailleurs accueilli deux stagiaires sénégalais parrainés par cette même fondation.

2

LES
RÉSULTATS

TRAVAUX D'AUDIT

Le Vérificateur général mène des travaux diversifiés en audit financier et en audit de performance. Le tableau 1 présente le nombre d'interventions que nous avons réalisées au cours des trois dernières années.

TABLEAU 1 Nombre d'interventions

	2020	2019	2018
Travaux en audit financier terminés au 31 mars			
Audit d'états financiers et d'autres informations financières	215 ¹	205	214
Rapport déposé à l'Assemblée nationale	1	2	0 ²
Rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction	51	53	54
Travaux en audit de performance déposés à l'Assemblée nationale³			
Audit courant et audit particulier	10 ⁴	11	8
Suivi des recommandations	1 ⁴	2	2
Autres travaux	7 ⁴	4	5
Rapport sur le rapport préélectoral	1 ⁵	1	s. o.

1. Ce nombre inclut les audits des états financiers d'organismes du champ de compétence du Vérificateur général confiés à des cabinets comptables, mais examinés par le Vérificateur général, soit un total de 50 interventions. Le détail de ces interventions est présenté à l'annexe 1.
2. Les rapports intitulés *États financiers consolidés du gouvernement et autres éléments d'intérêt et Opinions modifiées, paragraphes d'observations et commentaires dans le rapport de l'auditeur indépendant concernant cette année financière* ont été déposés le 9 mai 2018, ce qui explique pourquoi aucun rapport d'audit financier n'a été déposé à l'Assemblée nationale au 31 mars 2018. Ces rapports ont été comptés en 2018-2019.
3. Il s'agit des travaux terminés au 31 mars pour les années 2018 et 2019. Pour l'année 2020, le calcul est fait selon le calendrier parlementaire, soit de septembre 2019 à juin 2020.
4. La liste des interventions en audit de performance est présentée à l'annexe 2.
5. En 2020, il s'agit du suivi des prévisions du rapport préélectoral déposé en novembre 2019.

AUDIT FINANCIER

Le nombre d'interventions en audit financier réalisées par le Vérificateur général varie d'une année à l'autre. De plus, un nombre d'heures important est consacré à des interventions qui se terminent après le 31 mars.

Il est à noter que certaines entités préparent plusieurs états financiers, ce qui implique la production d'autant de rapports d'audit. C'est le cas entre autres de la Caisse de dépôt et placement du Québec (73 interventions), de Retraite Québec (23 interventions) et de la Commission de la construction du Québec (12 interventions).

Opinions modifiées

Le Vérificateur général a exprimé un total de 29 opinions modifiées dans ses rapports de l'auditeur indépendant sur les états financiers des entités de son champ de compétence entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020, dont 27 réserves portant sur la comptabilisation inadéquate des paiements de transfert. La liste de ces opinions figure dans l'annexe 3.

Suivi des recommandations en audit financier

En 2019-2020, le Vérificateur général a remis 51 rapports aux responsables de la gouvernance et à la direction de différentes entités. De ce nombre, 41 comportaient un suivi de recommandations formulées antérieurement. Le portrait de ces suivis est présenté dans le tableau 2 ci-après. Les données sont tirées des rapports transmis aux responsables de la gouvernance et à la direction d'avril 2019 à mars 2020 et portent, pour la plupart, sur des exercices clos en 2018 et en 2019.

Au cours de l'année 2019-2020, le degré d'application des recommandations est passé de 69 % à 66 %.

Notons que les recommandations formulées lors d'un audit financier qui ont été rendues publiques dans un rapport déposé à l'Assemblée nationale sont considérées au même titre que celles qui ont été formulées lors d'un audit de performance dans le calcul de l'indicateur 1.4.1 du plan stratégique pour l'année 2019-2020. Elles ne sont donc pas incluses dans le tableau 2.

TABEAU 2 Portrait du suivi des recommandations en audit financier

	2019-2020	2018-2019
Recommandations appliquées ¹ ou pour lesquelles les progrès sont satisfaisants ²	66 %	69 %
Nombre de recommandations ayant fait l'objet d'un suivi	101	115
Nombre de rapports comprenant un suivi de recommandations	41	39

1. Une recommandation est jugée appliquée lorsque la mise en œuvre des correctifs est terminée et que les principales lacunes sont corrigées adéquatement.

2. Les progrès sont jugés satisfaisants lorsque la mise en place des correctifs est en cours et que ceux-ci devraient permettre de corriger les principales lacunes dans un délai raisonnable.

AUDIT DE PERFORMANCE

En 2019-2020, le Vérificateur général a réalisé des travaux d'audit de performance qui ont mené au dépôt de 10 rapports à l'Assemblée nationale, soit 6 à l'automne 2019 et 4 au printemps 2020. De plus, au mois de mai 2019, il a déposé 5 rapports portant sur des audits de performance qui ont été réalisés en grande partie pendant l'année 2018-2019.

La publication de 4 rapports d'audit de performance initialement prévue pour le printemps 2020 a dû être reportée à l'automne 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, qui a affecté la réalisation des travaux et les dates de dépôt des rapports.

Le nombre d'heures moyen consacré aux missions d'audit a été de 7 159 heures, ce qui est une augmentation comparativement à 2018-2019 (7 026 heures). L'envergure de plusieurs des missions terminées en 2019-2020 explique que cette moyenne soit demeurée relativement élevée. Les sujets abordés dans les trois rapports suivants sont un exemple de la grande portée de certains travaux d'audit menés :

- ▶ Protection de la jeunesse : gestion des interventions à la suite d'un signalement à un directeur de la protection de la jeunesse;
- ▶ Sauvegarde et valorisation du patrimoine immobilier;
- ▶ Soutien aux ménages à faible revenu et service à la clientèle résidentielle d'Hydro-Québec.

PLAINTES ET DÉNONCIATIONS

Au cours de l'exercice 2019-2020, le Vérificateur général a traité 122 dénonciations, dont 41 contributions aux audits, comparativement à 79 dénonciations et aucune contribution aux audits en 2018-2019. Il n'a reçu aucune plainte de nature professionnelle cette année. La nature des travaux que nous avons réalisés est selon nous la cause du nombre important de dénonciations et de contributions reçues.

Rappelons que le Vérificateur général est soucieux d'entendre les préoccupations des citoyennes et des citoyens à l'égard de l'appareil gouvernemental afin de mieux orienter ses travaux. Il souhaite favoriser leur participation en leur demandant de l'informer des situations qui semblent douteuses ou contraires aux politiques et aux directives des entités faisant partie de son champ de compétence.

Par ailleurs, l'utilisation de formulaires électroniques pour effectuer une plainte, une dénonciation ou une contribution à un audit constitue le principal moyen de communication utilisé (87 %). Cette façon de faire implantée en 2017-2018 s'avère accessible et efficiente. De plus, 98 % des dénonciations traitées au 31 mars 2020 l'ont été en moins de 90 jours (94 % pour l'année 2018-2019).

Le tableau 3 présente les décisions prises à l'égard de chacune des dénonciations traitées ces deux dernières années. Comme l'illustre ce tableau, 87 % des dénonciations considérées comme recevables, soit 53 sur 61, ont soit :

- ▶ été intégrées dans notre banque de projets (3 dénonciations);
- ▶ été prises en compte dans les travaux que nous avons déjà planifiés ou qui étaient en cours (33 contributions et 17 dénonciations).

TABLEAU 3 Décisions prises à l'égard des dénonciations reçues, y compris les contributions

DÉCISION	NOMBRE DE DÉNONCIATIONS	
	2019-2020	2018-2019
Dénonciations non recevables		
Hors du champ de compétence du Vérificateur général	17	11
Litige avec une organisation ou déjà examinée par une cour de justice ou un tribunal administratif	5	7
Cas particulier ou personnel	24	15
Manque d'information	15	21
Plaintes visant des politiques ou des objectifs du gouvernement	0	1
Sous-total	61	55
Dénonciations recevables		
Ajoutées à la banque de projets	3	5
Intégrées aux travaux déjà planifiés ou en cours	50	9
Couvertes par un rapport du Vérificateur général à l'Assemblée nationale déposé il y a moins de 3 ans	6	9
Ayant peu d'impact	2	1
Sous-total	61	24
Total	122	79

Le tableau 4 présente la répartition de ces dénonciations, y compris les contributions, entre les différents secteurs concernés. Rappelons que chaque dénonciation a fait l'objet d'une analyse.

TABLEAU 4 Nombre de dénonciations, y compris les contributions, intégrées à la banque de projets du Vérificateur général ou prises en compte dans ses travaux déjà planifiés ou en cours, par secteurs

SECTEUR	2019-2020	2018-2019
Gouvernance et justice	1	2
Économie et environnement	4	3
Santé et services sociaux	2	2
Éducation et culture	17	4
Entreprises du gouvernement et agences	3	3
Autres secteurs	26	0
Total	53	14

PLAN STRATÉGIQUE : RÉSULTATS 2019-2020

Les actions menées par le Vérificateur général au cours de l'année 2019-2020 dans le cadre de son plan stratégique 2019-2023 sont présentées ci-après. Ce plan s'articule autour de deux orientations :

- ▶ Agir pour un maximum d'impact;
- ▶ Être reconnu pour sa gestion axée sur la personne et pour sa performance.

Il est à noter que les résultats présentés sont les premiers obtenus depuis la mise en œuvre du nouveau plan stratégique 2019-2023.

Pour l'année 2019-2020, le Vérificateur général a atteint 78 % des cibles qu'il s'était fixées (14 sur 18).

SOMMAIRE DES RÉSULTATS 2019-2020 RELATIFS AUX ENGAGEMENTS DU PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

ENJEU 1 : Des travaux significatifs tant pour les parlementaires que pour la population

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	CIBLE		
				ATTEINTE	NON ATTEINTE	S.O.
ORIENTATION 1 – AGIR POUR UN MAXIMUM D’IMPACT						
AXE 1.1 : Des mandats à haute valeur ajoutée						
1.1.1 Réaliser des mandats porteurs	1. Nombre de rapports d’audit de performance déposés à l’Assemblée nationale	13 rapports	10 rapports	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	2. Pourcentage des rapports d’audit de performance déposés à l’Assemblée nationale qui portent sur la prestation de services directs à la population	30 %	40 %	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	3. Nombre de rapports d’audit de performance déposés à l’Assemblée nationale qui portent sur les technologies de l’information	1 rapport	1 rapport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	4. Nombre de missions d’audit financier réalisées dans les réseaux de l’éducation et de la santé et des services sociaux	6 missions	6 missions	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AXE 1.2 : Des interventions porteuses de développement durable						
1.2.1 Intégrer davantage le développement durable dans les missions d’audit de performance	1. Pourcentage de rapports d’audit de performance dans lesquels le commissaire au développement durable formule ses observations, excluant ses propres rapports	30 %	57 %	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	CIBLE		
				ATTEINTE	NON ATTEINTE	S. O.
1.2.2 Accroître l'impact du commissaire au développement durable sur les pratiques de l'administration publique	1. Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action portant sur les modes d'intervention du commissaire au développement durable	Dépôt d'un plan d'action d'ici le 31 mars 2020	Plan d'action déposé en mars 2020	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Déploiement du plan d'action à compter de 2020-2021	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	2. Dépôt à l'Assemblée nationale d'un rapport de vigie sur l'élaboration de la nouvelle stratégie gouvernementale de développement durable	1 rapport par année d'ici la publication de la stratégie	2 rapports	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AXE 1.3 : Des travaux visibles et accessibles						
1.3.1 Mieux communiquer les résultats de nos travaux	1. Élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication visant à augmenter la visibilité et l'accessibilité des travaux du Vérificateur général	Dépôt d'un plan de communication d'ici le 31 mars 2020	Plan de communication déposé en mars 2020	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Déploiement du plan de communication à compter de 2020-2021	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
1.3.2 Augmenter la notoriété du Vérificateur général	1. Pourcentage de la population qui connaît la raison d'être du Vérificateur général	Augmentation de 5 % par rapport à 2019-2020 d'ici le 31 mars 2023	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	CIBLE		
				ATTEINTE	NON ATTEINTE	S. O.
AXE 1.4 : Des interventions qui suscitent des actions concrètes						
1.4.1 Renforcer l'application de nos recommandations	1. Pourcentage des recommandations à l'Assemblée nationale appliquées ou ayant donné lieu à des progrès satisfaisants en audit financier et en audit de performance	75 %	77 %	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	2. Pourcentage des comités d'audit ou des conseils d'administration concernés par les rapports d'audit de performance qui sont rencontrés à ce sujet	60 % par année à compter de 2020-2021	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
1.4.2 Contribuer à une meilleure reddition de comptes des finances publiques	1. Audition par une commission parlementaire concernant les états financiers consolidés du gouvernement en présence du Vérificateur général	1 audition par année à compter de 2020-2021	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

ENJEU 2 : Une organisation qui se distingue par son excellence

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	CIBLE		
				ATTEINTE	NON ATTEINTE	S.O.
ORIENTATION 2 – ÊTRE RECONNUS POUR NOTRE GESTION AXÉE SUR LA PERSONNE ET POUR NOTRE PERFORMANCE						
AXE 2.1 : Les employés au cœur de notre organisation						
2.1.1 Miser sur des ressources qualifiées en nombre suffisant	1. Taux de rétention du personnel	88 %	85,5 %	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	2. Pourcentage des postes pourvus	Moyenne de 95 %	92,3 %	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	3. Pourcentage des missions d'audit financier données en impartition pour lesquelles le Vérificateur général assume les frais	Diminution par rapport à 2018-2019 à compter de 2020-2021	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	4. Nombre d'employés ayant effectué plus d'un type de mandat au cours d'une année	Augmentation par rapport à 2018-2019 : 5 %	Baisse de 7 %	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.1.2 Miser sur le talent des régions	1. Réalisation d'un projet pilote pour l'embauche d'employés qui travaillent dans des bureaux situés à l'extérieur de Montréal et de Québec	Dépôt d'une étude de faisabilité d'ici le 31 mars 2020	Étude déposée en mars 2020	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Dépôt du bilan du projet pilote d'ici le 31 mars 2021	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
2.1.3 Offrir un environnement de travail sain et mobilisant	1. Pourcentage de mobilisation du personnel permettant de maintenir la certification Employeur remarquable	75 %	79 %	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		2. Certification Entreprise en santé	Obtention de la certification d'ici le 31 mars 2023	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	CIBLE		
				ATTEINTE	NON ATTEINTE	S.O.
AXE 2.2 : Des pratiques qui allient qualité et innovation						
2.2.1 Maintenir un haut standard de qualité	1. Pourcentage des missions d'audit évaluées répondant aux normes de certification	100 %	100 %	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2.2 Innover dans nos pratiques pour favoriser une plus grande efficacité	1. Pourcentage des missions d'audit financier réalisées selon la nouvelle méthodologie	100 % d'ici le 31 mars 2021	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	2. Pourcentage d'heures investies dans les missions d'audit financier réalisées selon la nouvelle méthodologie	Réduction par rapport à 2018-2019 à compter de 2021-2022	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	3. Pourcentage des missions d'audit de performance réalisées en 3 000 heures ou moins	Augmentation à compter de 2020-2021	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	4. Pourcentage des missions d'audit de performance utilisant les techniques d'audit assistées par ordinateur	75 %	90 %	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	5. Nombre de missions d'audit financier pour lesquelles une révision de la stratégie des techniques d'audit assistées par ordinateur est effectuée	5 missions d'envergure par année à compter de 2020-2021	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	6. Nombre de processus, de méthodes et d'outils faisant l'objet d'une révision et d'un plan d'action, le cas échéant	2	2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	CIBLE		
				ATTEINTE	NON ATTEINTE	S.O.
2.2.3 Viser un environnement sans papier	1. Quantité de papier consommée	Réduction par rapport à 2018-2019 : 20 %	20 %	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

RÉSULTATS DÉTAILLÉS 2019-2020 RELATIFS AUX ENGAGEMENTS DU PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

ENJEU 1 : Des travaux significatifs tant pour les parlementaires que pour la population

ORIENTATION 1 – AGIR POUR UN MAXIMUM D'IMPACT

AXE 1.1 : Des mandats à haute valeur ajoutée

Objectif 1.1.1 Réaliser des mandats porteurs

INDICATEUR 1

Nombre de rapports d'audit de performance déposés à l'Assemblée nationale

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	13 rapports	14 rapports	15 rapports	15 rapports
Résultats	10 rapports			
	Cible non atteinte			

Le Vérificateur général avait planifié le dépôt de 14 rapports d'audit de performance en 2019-2020 puisque sa cible était de 13 rapports. Toutefois, le contexte de pandémie est venu affecter la réalisation des travaux et les dates de dépôt de certains rapports.

Nous avons donc déposé 10 rapports plutôt que 14, et reporté à l'automne 2020 le dépôt de 4 rapports. La liste des rapports déposés en 2019-2020 est présentée à l'annexe 2.

INDICATEUR 2

Pourcentage des rapports d'audit de performance déposés à l'Assemblée nationale qui portent sur la prestation de services directs à la population

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	30 %	30 %	30 %	30 %
Résultats	40 %			
	Cible atteinte			

Le Vérificateur général voit à ce qu'un pourcentage de ses audits de performance portent sur des services directement offerts à la population (citoyens et entreprises). En 2019-2020, nous avons dépassé notre cible. En effet, quatre des dix rapports d'audit de performance déposés dans l'année répondaient à ce critère, soit 40 % des rapports.

Il s'agit des rapports suivants :

- ▶ Aide financière pour le développement économique;
- ▶ Protection de la jeunesse : gestion des interventions à la suite d'un signalement à un directeur de la protection de la jeunesse;
- ▶ Protection des personnes inaptes sous régime public;
- ▶ Sauvegarde et valorisation du patrimoine immobilier.

INDICATEUR 3

Nombre de rapports d'audit de performance déposés à l'Assemblée nationale qui portent sur les technologies de l'information

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	1 rapport	1 rapport	1 rapport	1 rapport
Résultats	1 rapport			
	Cible atteinte			

Le Vérificateur général s'est fixé comme objectif qu'une mission d'audit de performance dont la portée ou l'orientation vise un aspect de la gestion des technologies de l'information soit réalisée par l'équipe spécialisée en technologies de l'information (ex. : opérations, sécurité, gouvernance et gestion des risques, développement et entretien des systèmes, contrôles informatisés et gestion de projets informatiques).

Le dépôt d'un rapport sur la gestion des identités et des accès informatiques, en juin 2020, nous a permis d'atteindre la cible pour l'année 2019-2020.

INDICATEUR 4

Nombre de missions d'audit financier réalisées dans les réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	6 missions	6 missions	6 missions	6 missions
Résultats	6 missions			
	Cible atteinte			

S'il le juge opportun, le Vérificateur général peut auditer les états financiers des établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux et du réseau de l'éducation.

Pour 2019-2020, nous nous étions fixé pour cible d’auditer les états financiers de six de ces établissements. Nous avons atteint notre cible en réalisant des missions d’audit financier dans les six établissements suivants :

- ▶ Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l’Ouest-de-l’Île-de-Montréal;
- ▶ Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale;
- ▶ Collège Montmorency;
- ▶ Commission scolaire des Découvreurs;
- ▶ Commission scolaire Marie-Victorin;
- ▶ Université du Québec à Chicoutimi.

AXE 1.2 : Des interventions porteuses de développement durable

Objectif 1.2.1

Intégrer davantage le développement durable dans les missions d’audit de performance

INDICATEUR 1

Pourcentage de rapports d’audit de performance dans lesquels le commissaire au développement durable formule ses observations, excluant ses propres rapports

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	30 %	30 %	30 %	30 %
Résultats	57 %			
	Cible atteinte			

Au cours de l’exercice 2019-2020, le commissaire au développement durable a pu formuler ses observations dans quatre des sept rapports d’audit de performance publiés qui ne relevaient pas directement de lui, soit dans 57 % de ces rapports. Il s’agit des rapports suivants :

- ▶ Activités du Centre de gestion de l’équipement roulant;
- ▶ Bâtiments scolaires : qualité et disponibilité;
- ▶ Protection de la jeunesse : gestion des interventions à la suite d’un signalement à un directeur de la protection de la jeunesse;
- ▶ Sauvegarde et valorisation du patrimoine immobilier.

Cet objectif constitue l’objectif A du Plan d’action de développement durable 2017-2020 du Vérificateur général. En intégrant davantage le développement durable dans ses audits de performance, le Vérificateur général veut contribuer à l’atteinte des objectifs de la stratégie gouvernementale de développement durable.

Objectif 1.2.2

Accroître l'impact du commissaire au développement durable sur les pratiques de l'administration publique

INDICATEUR 1

Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action portant sur les modes d'intervention du commissaire au développement durable

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	Dépôt d'un plan d'action d'ici le 31 mars 2020	Déploiement du plan d'action à compter de 2020-2021	Déploiement du plan d'action à compter de 2020-2021	Déploiement du plan d'action à compter de 2020-2021
Résultats	Plan d'action déposé en mars 2020 Cible atteinte			

En 2019-2020, nous avons mené une réflexion sur les modes d'intervention du commissaire au développement durable. Cette réflexion a été conduite sur la base d'un exercice de balisage auprès de huit organisations ayant un rôle de même nature que celui du commissaire au développement durable, puis sur des consultations au sein de notre organisation et auprès de 80 intervenants externes.

Nous avons notamment consulté les membres du comité directeur de la Commission de l'administration publique, ceux du réseau des officiers en développement durable du gouvernement du Québec et des universitaires québécois.

Le rapport résultant de notre réflexion, y compris notre plan d'action, a été déposé au comité de direction et approuvé en mars 2020. La mise en œuvre des actions de ce plan a pu commencer dès le printemps 2020.

INDICATEUR 2

Dépôt à l'Assemblée nationale d'un rapport de vigie sur l'élaboration de la nouvelle stratégie gouvernementale de développement durable

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	1 rapport par année d'ici la publication de la stratégie	1 rapport par année d'ici la publication de la stratégie	1 rapport par année d'ici la publication de la stratégie	1 rapport par année d'ici la publication de la stratégie
Résultats	2 rapports			
	Cible atteinte			

Le commissaire au développement durable a déposé deux rapports de vigie sur l'élaboration de la nouvelle stratégie gouvernementale de développement durable (novembre 2019 et juin 2020).

Ces rapports font état de ses observations quant aux mesures mises en œuvre pour définir la portée et le contenu de la prochaine stratégie, et quant au processus menant à son adoption. Ces observations ont émané des travaux d'audit du commissaire sur l'application de la *Loi sur le développement durable*, et de travaux d'étude ou d'analyse réalisés spécifiquement pour les fins de la vigie.

AXE 1.3 : Des travaux visibles et accessibles

Objectif 1.3.1

Mieux communiquer les résultats de nos travaux

INDICATEUR 1

Élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication visant à augmenter la visibilité et l'accessibilité des travaux du Vérificateur général

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	Dépôt d'un plan de communication d'ici le 31 mars 2020	Déploiement du plan de communication à compter de 2020-2021	Déploiement du plan de communication à compter de 2020-2021	Déploiement du plan de communication à compter de 2020-2021
Résultats	Plan de communication déposé en mars 2020			
	Cible atteinte			

Le Vérificateur général vise à être une référence pour les parlementaires et la population. Pour concrétiser cette vision, il s'est donné pour objectifs de mieux communiquer les résultats de ses travaux, par l'entremise d'un plan de communication, et d'augmenter sa notoriété.

La direction des communications a déposé un plan de communication au comité de direction le 19 mars 2020. Celui-ci précise les actions que l'organisation réalisera au cours des trois prochaines années pour accroître son rayonnement auprès des parlementaires, des médias et de la population québécoise, et pour être reconnue comme un employeur de choix.

Objectif 1.3.2

Augmenter la notoriété du Vérificateur général

INDICATEUR 1

Pourcentage de la population qui connaît la raison d'être du Vérificateur général

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	Année de référence	Augmentation de 5 % par rapport à 2019-2020 d'ici le 31 mars 2023	Augmentation de 5 % par rapport à 2019-2020 d'ici le 31 mars 2023	Augmentation de 5 % par rapport à 2019-2020 d'ici le 31 mars 2023
Résultats	s. o.			

Un sondage Web a été réalisé afin de connaître le taux de notoriété du Vérificateur général. Le résultat obtenu servira de base de référence pour les cibles fixées au cours des prochaines années. Au total, 1 029 questionnaires ont été remplis par des Québécoises et Québécois de 18 ans et plus.

Objectif 1.4.1

Renforcer
l'application
de nos
recommandations

INDICATEUR 1

Pourcentage des recommandations à l'Assemblée nationale appliquées ou ayant donné lieu à des progrès satisfaisants en audit financier et en audit de performance

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	75 %	75 %	80 %	80 %
Résultats	77 %			
	Cible atteinte			

Cette année, ce pourcentage rend compte des résultats des suivis effectués à l'égard de l'application des recommandations que nous avons formulées à la suite d'audits de performance uniquement puisqu'aucun suivi des recommandations formulées à la suite d'audits financiers n'a été déposé à l'Assemblée nationale pour l'année 2019-2020. Ces résultats sont présentés en détail dans le chapitre 5 du tome de juin 2020 du *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2020-2021*, ainsi que dans le chapitre 5 du *Rapport du commissaire au développement durable* de juin 2020.

Le pourcentage des recommandations appliquées ou ayant donné lieu à des progrès satisfaisants s'est élevé à 77 %, ce qui est supérieur à la cible de 75 %, mais inférieur au taux de 84 % obtenu en 2018-2019. Cet écart s'explique notamment par une difficulté des entités à maintenir les efforts dans le temps afin d'appliquer les recommandations. Cette diminution démontre que les entités doivent accentuer leurs efforts pour corriger les lacunes soulevées par la vérificatrice générale et le commissaire au développement durable.

Il faut noter également que la méthode de calcul de l'indicateur a été modifiée comparativement au plan stratégique précédent (indicateur 1.7.2). À partir de 2019-2020, le calcul exclut les recommandations qui avaient été jugées appliquées dans les années antérieures pour les missions ayant fait l'objet d'un suivi durant l'année. Cette nouvelle méthode peut faire diminuer légèrement le taux d'application. Cependant, elle permet de mettre l'accent spécifiquement sur les recommandations non appliquées en début d'exercice et de démontrer dans quelle mesure la situation s'est véritablement améliorée au cours de la dernière année. Si nous avions gardé la méthodologie utilisée dans les années antérieures, le taux obtenu aurait été de 80 %, plutôt que de 77 %.

Objectif 1.4.2

Contribuer à une meilleure reddition de comptes des finances publiques

INDICATEUR 1

Audition par une commission parlementaire des états financiers consolidés du gouvernement en présence du Vérificateur général

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	Aucune cible	1 audition	1 audition	1 audition
Résultats	s. o.			

Ces dernières années, nous avons fait part de notre préoccupation sur le fait qu'au Québec, contrairement à ce qui a cours dans la quasi-totalité des provinces et au fédéral, il n'existe aucun comité de surveillance des comptes publics ni de commission parlementaire ayant pour responsabilité d'examiner les états financiers consolidés du gouvernement.

L'examen des comptes publics sur une base annuelle permettrait aux parlementaires de prendre un temps d'arrêt avec le ministère des Finances et le Vérificateur général afin de discuter des résultats financiers et des enjeux qui y sont liés.

Dans le tome de l'automne 2019 du *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2019-2020*, nous avons réitéré notre invitation à l'Assemblée nationale afin que les états financiers consolidés du gouvernement soient examinés annuellement par un comité de surveillance des comptes publics ou par une commission parlementaire déjà existante.

Aucune commission parlementaire n'a examiné les états financiers consolidés du gouvernement en notre présence à ce jour. Nous continuerons nos démarches en 2020-2021 pour que notre demande soit entendue.

ENJEU 2 : Une organisation qui se distingue par son excellence

ORIENTATION 2 – ÊTRE RECONNUS POUR NOTRE GESTION AXÉE SUR LA PERSONNE ET POUR NOTRE PERFORMANCE

AXE 2.1 : Les employés au cœur de notre organisation

Objectif 2.1.1

Miser sur des ressources qualifiées en nombre suffisant

INDICATEUR 1

Taux de rétention du personnel

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	88 %	88 %	88 %	88 %
Résultats	85,5 %			
	Cible non atteinte			

En 2019-2020, le taux de rétention des employés du Vérificateur général s'est élevé à 85,5 %, ce qui représente une légère amélioration par rapport à 2018-2019 (84,5 %), bien que la cible ne soit pas atteinte.

Même si cette amélioration signifie seulement un départ de moins en nombre absolu, il est important de préciser que le nombre de démissions a diminué, alors que le nombre de départs à la retraite a augmenté (tableau 5). La retraite représentant une étape normale dans une carrière, les départs à la retraite ne sont pas causés par un désir de quitter l'organisation pour aller travailler ailleurs, ce qui nous permet de penser que nos efforts pour retenir notre personnel commencent à porter fruit.

TABLEAU 5 Départs volontaires

	2019-2020		2018-2019	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Démission	11	26,2	15	34,9
Départ à la retraite	5	11,9	2	4,6
Mutation	26	61,9	26	60,5
Total	42	100,0	43	100,0

Pour mesurer la mobilisation de son personnel, le Vérificateur général sonde ses employés en vue de l'obtention de la certification Employeur remarquable. Il a obtenu cette certification en 2017 et elle a été renouvelée en 2019. Pour la conserver, nous avons mis en place des stratégies d'attraction et de rétention ainsi que de motivation, de mobilisation et de reconnaissance du personnel.

L'organisation a également déployé un plan d'action visant à améliorer les pratiques de gestion ayant le plus de valeur aux yeux des employés. Elle mise aussi sur son système de planification intégrée et de mobilité des ressources.

Afin d'améliorer la flexibilité organisationnelle ainsi que la conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle, tout en permettant l'atteinte des objectifs opérationnels, le Vérificateur général a diffusé en janvier 2020 une politique et une directive de télétravail. Les événements particuliers causés par la pandémie de COVID-19 entraîneront une révision de cette politique et de cette directive puisque le contexte de télétravail a complètement changé depuis mars 2020.

Le Vérificateur général a également entrepris l'élaboration d'un plan de relève de gestion visant à constituer un bassin de candidats à haut potentiel pour des postes clés, en vue de favoriser leur cheminement de carrière au sein de l'organisation.

Par ces actions et l'amélioration des conditions d'emploi pour les conseillers du Vérificateur général, l'organisation vise à réduire les départs liés aux mutations et aux démissions au cours des prochaines années.

INDICATEUR 2

Pourcentage des postes pourvus

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	Moyenne annuelle : 95 %	Moyenne annuelle : 95 %	Moyenne annuelle : 95 %	Moyenne annuelle : 95 %
Résultats	92,3 % Cible non atteinte			

En 2018-2019, seule la moyenne annuelle des postes pourvus en audit financier et en audit de performance avait été prise en compte. Elle était de 90 %. Pour l'exercice 2019-2020, l'ensemble des postes a été inclus dans le calcul, comme prévu dans le calcul de l'indicateur du nouveau plan stratégique du Vérificateur général. Il n'est donc pas possible de comparer la moyenne de l'année dernière avec celle de cette année.

Avec un résultat de 92,3 %, nous n'avons pas atteint la cible que nous nous étions fixée (95 %).

Nous envisageons de mettre en œuvre des actions concrètes afin d'atteindre la cible en 2020-2021, soit :

- ▶ raccourcir les délais liés au processus d'embauche;
- ▶ prévoir la conception d'examens électroniques;
- ▶ se doter d'une stratégie d'attraction des talents.

INDICATEUR 3

Pourcentage des missions d'audit financier données en impartition pour lesquelles le Vérificateur général assume les frais

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	Diminution par rapport à 2018-2019 : aucune	Diminution par rapport à 2018-2019 : 10 %	Diminution par rapport à 2018-2019 : 20 %	Diminution par rapport à 2018-2019 : 40 %
Résultats	s. o.			

Dans les prochaines années, nous voulons reprendre des missions d'audit financier données en impartition afin d'offrir à un plus grand nombre d'employés la possibilité de développer de nouvelles compétences en gestion de projet. En 2018-2019, il y a eu 20 missions données en impartition pour lesquelles le Vérificateur général payait les honoraires.

INDICATEUR 4

Nombre d'employés ayant effectué plus d'un type de mandat au cours d'une année

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	Augmentation par rapport à 2018-2019 : 5 %	Augmentation par rapport à 2018-2019 : 10 %	Augmentation par rapport à 2018-2019 : 15 %	Augmentation par rapport à 2018-2019 : 20 %
Résultats	Baisse de 7 % Cible non atteinte			

Le Vérificateur général mise sur la mobilité de son personnel en audit afin de s'assurer d'avoir des ressources qualifiées et en nombre suffisant pour remplir ses mandats diversifiés.

De plus, cette mobilité permet à son personnel de relever de nouveaux défis au sein de l'organisation. Les différents mandats accessibles touchent autant à l'audit de performance, à l'audit financier, à l'audit informatique, à l'examen du rapport préélectoral, aux services-conseils en audit de performance et en audit financier qu'à l'administration.

En 2019-2020, 40 professionnels en audit ont effectué plus d'un type de mandat au cours de l'année. Il s'agit de 3 personnes de moins qu'en 2018-2019, ce qui représente une baisse de 7 %. Au cours des prochaines années, nous accentuerons nos efforts pour accroître ce nombre.

Objectif 2.1.2

Miser sur le talent des régions

INDICATEUR 1

Réalisation d'un projet pilote pour l'embauche d'employés qui travaillent dans des bureaux situés à l'extérieur de Montréal et de Québec

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	Dépôt d'une étude de faisabilité	Dépôt du bilan du projet pilote		
Résultats	Étude déposée en mars 2020			
	Cible atteinte			

Pour répondre à son besoin de main-d'œuvre tout en contribuant au développement de l'ensemble du Québec, le Vérificateur général désire, par ce projet pilote, explorer la possibilité d'embaucher des employés qui travailleront ailleurs que dans ses bureaux de Québec ou de Montréal. Une étude de faisabilité du projet a été réalisée en 2019-2020 comme prévu. Elle a été déposée au comité de direction en mars 2020. Cette étude nous a permis de faire le point sur les éléments suivants :

- ▶ les principales étapes ayant précédé la mise en œuvre du projet pilote;
- ▶ les éléments jugés positifs;
- ▶ les difficultés rencontrées;
- ▶ les facteurs de succès;
- ▶ les coûts estimés.

Le projet pilote a été lancé en janvier 2020, avec l'embauche de deux employés au Saguenay-Lac-Saint-Jean et de deux employés dans le Centre-du-Québec. La nécessité d'accélérer l'accès au télétravail pour l'ensemble du personnel, en raison de la pandémie de COVID-19, contribuera sans doute à faire de ce projet pilote un succès. Un bilan sera déposé au comité de direction d'ici le 31 mars 2021 en vue de déterminer le nombre de ressources à embaucher pour les années à venir.

Objectif 2.1.3

Offrir un environnement de travail sain et mobilisant

INDICATEUR 1

Pourcentage de mobilisation du personnel permettant de maintenir la certification Employeur remarquable

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	75 %		75 %	
Résultats	79 %			
	Cible atteinte			

Le personnel du Vérificateur général a été invité à répondre à un sondage conçu pour évaluer la qualité des pratiques de gestion au sein d'une organisation. Quarante-vingt-six pour cent des employés ont participé à l'exercice. Les résultats de ce sondage ont été analysés par le Bureau de normalisation du Québec, qui nous a confirmé que nous avons obtenu le pourcentage de satisfaction des employés requis pour conserver notre certification d'Employeur remarquable (75 %).

Après que la direction des ressources humaines eut analysé les réponses des employés, les directeurs de l'organisation furent invités à élaborer des plans d'action visant l'implantation d'actions concrètes suggérées par les employés pour accroître leur bien-être au travail. Un plan d'action comprenant des mesures pour l'ensemble du personnel a par la suite été élaboré et certaines mesures ont déjà été mises en place, dont une politique de télétravail.

AXE 2.2 : Des pratiques qui allient qualité et innovation

Objectif 2.2.1

Maintenir un haut standard de qualité

INDICATEUR 1

Pourcentage des missions d'audit évaluées répondant aux normes de certification

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	100 %	100 %	100 %	100 %
Résultats	100 %			
	Cible atteinte			

La qualité des travaux demeure un élément fondamental pour le Vérificateur général, puisque sa crédibilité y est directement liée. Afin de maintenir cette qualité, l'organisation vise à ce que tous ses travaux respectent les exigences des organismes de normalisation. Le contrôle qualité repose sur la révision a priori des états financiers et sur des consultations quant à l'interprétation et à l'application des normes professionnelles, des méthodologies ainsi que des lois et règlements.

De plus, chaque année, un certain nombre de nos missions d'audit financier ou d'audit de performance sont examinées a posteriori, soit à l'interne, soit par des partenaires ou des consultants. Tous les examens d'assurance qualité a posteriori réalisés en 2019-2020 ont conclu que les missions d'audit avaient été effectuées en conformité avec les normes d'audit généralement reconnues.

Objectif 2.2.2

Innovier dans nos pratiques pour favoriser une plus grande efficacité

INDICATEUR 4

Pourcentage des missions d'audit de performance utilisant les techniques d'audit assistées par ordinateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	75 %	80 %	85 %	90 %
Résultats	90 %			
	Cible atteinte			

Une technique d'audit assistée par ordinateur est une analyse de données informatisée, à laquelle l'auditeur a recours pour mettre en œuvre des procédures d'audit servant à dégager et à analyser des tendances, à identifier des anomalies et à obtenir, à partir de populations de données pertinentes, d'autres informations utiles pour l'audit. Une telle analyse augmente le niveau d'assurance de l'auditeur en plus de favoriser son efficacité dans la réalisation du mandat. Les techniques d'audit assistées par ordinateur sont déjà utilisées dans la plupart des mandats en audit financier; nous souhaitons augmenter l'usage de ces techniques en audit de performance.

Pour l'exercice 2019-2020, la cible était que, pour 75 % des missions d'audit de performance réalisées, au moins un des constats principaux s'appuie sur l'emploi de telles techniques. Cette cible a été atteinte puisque tel a été le cas pour 9 des 10 missions terminées au cours de cet exercice.

INDICATEUR 6

Nombre de processus, de méthodes et d'outils faisant l'objet d'une révision et d'un plan d'action, le cas échéant

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	2	2	2	2
Résultats	2			
	Cible atteinte			

En juin 2019, un nouveau gabarit pour les rapports d'audit de performance déposés à l'Assemblée nationale a été approuvé par le comité de direction. Celui-ci a pour objectif de simplifier la présentation de nos rapports et de permettre une meilleure compréhension de nos constats.

Les travaux ont commencé au début de l'année 2019 par la mise en place d'un comité de travail. Ce comité a d'abord réalisé un étalonnage des façons de faire auprès de plusieurs organisations, autant nationales qu'internationales. Des consultations à l'interne et à l'externe ont également été faites pour connaître les attentes des divers collaborateurs.

Également, au cours de l'année 2019-2020, l'équipe responsable des techniques d'audit assistées par ordinateur a élaboré un plan triennal de développement pour s'assurer que le Vérificateur général demeure un chef de file dans ce domaine. Une analyse de ce qui se fait dans les autres provinces canadiennes et la détermination des besoins de notre organisation ont permis son élaboration. Une reddition de comptes de ce plan sera effectuée périodiquement.

Objectif 2.2.3

Viser un environnement sans papier

INDICATEUR 1

Quantité de papier consommée

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	Réduction par rapport à 2018-2019 : 20 %	Réduction par rapport à 2018-2019 : 30 %	Réduction par rapport à 2018-2019 : 40 %	Réduction par rapport à 2018-2019 : 50 %
Résultats	20 %			
	Cible atteinte			

La direction des ressources informationnelles a utilisé un logiciel pour calculer le nombre de pages imprimées en 2019-2020 chez le Vérificateur général. Il s'agit d'une nouvelle méthode de calcul, qui nous permet en outre de produire des rapports de consommation et de voir l'évolution de la consommation par unité administrative. Nous pouvons ainsi établir différents objectifs selon les secteurs, ce qui nous aidera à atteindre les cibles que nous nous sommes fixées.



**LES
RESSOURCES
UTILISÉES**

RESSOURCES HUMAINES

RÉPARTITION DE L'FFECTIF PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

TABLEAU 6 Effectif au 31 mars incluant le nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires

	31 MARS 2020	31 MARS 2019	ÉCART
Audit financier et de performance	238	222	16
Soutien à la gestion	46	46	0
Services-conseils	16	18	(2)
Total	300	286	14

Depuis plusieurs années maintenant, l'organisation consacre des efforts très importants au recrutement et au maintien en poste de personnel compétent et suffisant pour effectuer ses activités d'audit financier et d'audit de performance. En 2019-2020, le Vérificateur général a accru son nombre d'employés pour répondre à ses besoins, notamment pour la réalisation des missions d'audit de performance.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL

TABLEAU 7 Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au perfectionnement du personnel par champ d'activité (en milliers de dollars)¹

CHAMP D'ACTIVITÉ	2019 ²	
	\$	%
Favoriser le perfectionnement des compétences	462	70
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	62	9
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	19	3
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	83	13
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	32	5
Total	658	100

1. Les données pour 2018 n'ont pas été compilées puisque nous avons paramétré notre système de gestion de la formation pour répondre à cette nouvelle demande du Secrétariat du Conseil du trésor pendant la période estivale 2020. C'est la première année que le Secrétariat du Conseil du trésor nous demande de produire cette reddition de comptes.
2. Ces données font référence à l'année civile.

TABLEAU 8 Évolution des dépenses en formation

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN FORMATION	2019 ¹	2018 ²
Proportion de la masse salariale	2,7 %	3,5 %
Nombre moyen de jours de formation par personne ³	5,3	8,0
Somme allouée par personne	2 255 \$	n. d. ⁴

1. Ces données font référence à l'année civile.
2. La période de référence pour calculer le nombre moyen de jours de formation par personne s'étendait du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.
3. Cela inclut les étudiants, les stagiaires et les titulaires d'emplois supérieurs.
4. Les données pour 2018 n'ont pas été compilées puisque nous avons paramétré notre système de gestion de la formation pour répondre à cette nouvelle demande du Secrétariat du Conseil du trésor pendant la période estivale 2020. C'est la première année que le Secrétariat du Conseil du trésor nous demande de produire cette reddition de comptes.

TABLEAU 9 Jours de formation selon les catégories d'emploi¹

CATÉGORIE D'EMPLOI	2019 ²
Cadre	262
Professionnel	1 182
Fonctionnaire	46
Étudiants-stagiaires, emplois supérieurs et emplois occasionnels	72

1. Les données pour 2018 n'ont pas été compilées puisque nous avons paramétré notre système de gestion de la formation pour répondre à cette nouvelle demande du Secrétariat du Conseil du trésor pendant la période estivale 2020. C'est la première année que le Secrétariat du Conseil du trésor nous demande de produire cette reddition de comptes.
2. Ces données font référence à l'année civile.

TAUX DE DÉPART VOLONTAIRE (TAUX DE ROULEMENT) DU PERSONNEL RÉGULIER

Le taux de départ volontaire du personnel représente le pourcentage de personnes engagées sur une base permanente (employés temporaires et réguliers) qui ont volontairement quitté le Vérificateur général. Au cours de l'année 2019-2020, ce taux a diminué pour s'établir à 14,5 %, ce qui correspond à 42 départs, dont 11 démissions, 5 départs à la retraite et 26 mutations vers d'autres ministères et organismes de la fonction publique (tableau 10).

TABLEAU 10 Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

	2019-2020	2018-2019	2017-2018
Taux de départ volontaire	14,5	15,5	18,8

Le Vérificateur général demeure préoccupé par le taux de départ volontaire de son personnel, bien qu'il ait diminué en 2019-2020. Pour faire face à la situation, il a mis en œuvre plusieurs actions afin d'améliorer les conditions d'emploi de ses employés et ainsi diminuer le nombre de départs dus à des mutations et à des démissions au cours des prochaines années.

De plus, le Vérificateur général a été certifié Employeur remarquable par le Bureau de normalisation du Québec en mai 2017. Cette certification vise notamment à mettre en place des stratégies d'attraction, de rétention, de motivation, de mobilisation et de reconnaissance du personnel. Au cours de l'année 2018-2019, l'organisation a mené une démarche pour renouveler cette certification et a obtenu son renouvellement en avril 2019. De plus, le Vérificateur général a planifié les démarches pour l'obtention de la certification Entreprise en santé.

Il a aussi poursuivi le déploiement d'un plan d'action visant à améliorer ses pratiques de gestion ayant le plus de valeur pour ses employés.

RESSOURCES FINANCIÈRES

En 2019-2020, les crédits disponibles étaient de 35,1 millions de dollars. Ils ont été utilisés pour les charges liées à la rémunération et au fonctionnement, ainsi que pour l'acquisition d'immobilisations. Soulignons que des crédits de 1,4 million de dollars n'ont pas été utilisés pour les raisons suivantes :

- ▶ le nombre d'heures supplémentaires a été plus élevé que prévu, ce qui explique principalement l'écart en rémunération (+190 milliers de dollars);
- ▶ les honoraires professionnels versés à des contractuels, à des consultants et pour l'administration, et les frais de déplacement ont été moins élevés que prévu, ce qui explique l'écart en fonctionnement (-888 milliers de dollars);
- ▶ des travaux de réaménagement et des projets d'informatique ont été reportés, ce qui explique principalement l'écart en acquisition d'immobilisations (-696 milliers de dollars).

Comme le démontre le tableau 11, le Vérificateur général a reporté 698 milliers de dollars de ces crédits non utilisés à l'exercice 2020-2021 avec l'autorisation du Bureau de l'Assemblée nationale.

TABLEAU 11 Utilisation des crédits annuels (en milliers de dollars)¹

	2019-2020	2018-2019	2017-2018
Crédits disponibles	35 108	33 914	29 798
Crédits utilisés pour la rémunération et le fonctionnement	(33 022) ²	(31 621)	(28 131)
Crédits utilisés pour les immobilisations	(692)	(752)	(467)
Crédits inutilisés	1 394	1 541	1 200
Crédits liés à la rémunération et au fonctionnement périmés par le Vérificateur général	–	(188)	(159)
Crédits périmés liés aux immobilisations	(696)	(404)	(133)
Crédits reportés à l'exercice suivant	698	949	908

1. Le Vérificateur général a établi ces montants en prenant en considération les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les montants excluent la charge d'amortissement.
2. Pour l'exercice 2019-2020, la charge d'amortissement a été de 502 milliers de dollars, donc la dépense totale pour ce poste s'est chiffrée à 33 524 milliers de dollars.

Le tableau 12 présente la répartition des dépenses consacrées aux différentes activités de l'organisation pour les exercices 2018-2019 et 2019-2020.

Rappelons que les ressources financières du Vérificateur général sont composées des crédits disponibles pour la rémunération, le fonctionnement et les immobilisations.

Les dépenses qui se rattachent à chaque activité du tableau comprennent les coûts directs (main-d'œuvre, honoraires professionnels et frais de déplacement) et les frais généraux (loyer, télécommunications et autres), répartis en proportion des heures de travail effectuées.

Il est à noter que les honoraires d'audit assumés par les entités sont exclus du tableau. La section États financiers audités présente l'utilisation des crédits par catégories de dépenses.

TABLEAU 12 Répartition des ressources financières (en milliers de dollars)

	DÉPENSES RÉELLES 2019-2020	DÉPENSES RÉELLES 2018-2019	ÉCART	VARIATION (%)
Audit financier				
Audit d'états financiers	15 254	14 300	954	6,67
Autres travaux ¹	873	1 832	(959)	(52,35)
	16 127	16 132	(5)	(0,03)
Audit de performance				
Audit courant et audit particulier	7 611	6 446	1 165	18,07
Suivi des recommandations	1 102	956	146	15,27
Autres travaux ²	469	398	71	17,84
	9 182	7 800	1 382	17,72
Sous-total	25 309	23 932	1 377	5,75
Activités de soutien				
Soutien professionnel	1 700	1 864	(164)	(8,80)
Formation	1 519	1 682	(163)	(9,69)
Administration	4 996	4 651	345	7,42
	8 215	8 197	18	0,22
Total	33 524	32 129	1 395	4,34

1. Les autres travaux en audit financier incluent notamment ceux qui ont été publiés dans un rapport déposé à l'Assemblée nationale, y compris les travaux concernant le rapport préélectoral.

2. Les autres travaux en audit de performance incluent notamment la revue des activités et la préparation des auditions devant les commissions parlementaires.

Comme le démontre le tableau 12, les sommes consacrées aux différentes activités de l'organisation (33,5 millions de dollars) ont augmenté de 4,34 % par rapport à l'année 2018-2019. Les principales variations par catégories de dépenses sont présentées dans la section États financiers audités.

AUDIT FINANCIER

Les dépenses totales sont restées relativement stables en audit financier, même si les coûts de l'audit d'états financiers ont augmenté. Cela est notamment dû aux coûts des autres travaux, qui ont été moindres puisqu'en 2018-2019, le Vérificateur général avait déposé un rapport sur le rapport préélectoral.

AUDIT DE PERFORMANCE

Les dépenses en audit de performance se sont élevées à 9,2 millions de dollars, soit une augmentation de 17,72 %. Cette augmentation est attribuable à la hausse du nombre d'heures consacrées à l'audit de performance par rapport à l'année dernière et à l'envergure de plusieurs missions terminées en 2019-2020.

ACTIVITÉS DE SOUTIEN

Les dépenses pour les activités de soutien ont augmenté de 18 milliers de dollars. Toutefois, une baisse des dépenses a été constatée en soutien professionnel, notamment parce que des sommes avaient été déboursées dans le cadre d'une inspection professionnelle triennale de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec en 2018-2019, sommes qui n'ont pas été dépensées cette année.

Soulignons également que le nombre moyen de jours de formation par employé a diminué. Cet écart s'explique notamment par le changement de période de référence, l'année civile ayant remplacé l'année financière, et par une définition plus restrictive des activités reconnues à titre de formation.

Par contre, les dépenses administratives ont augmenté du fait que le Vérificateur général a mis en place une équipe de développement informatique pour soutenir notamment l'organisation en matière de développement de technologies de l'information.

Le tableau 13 présente le coût par heure des activités d'audit ainsi que le nombre d'heures consacrées à ces activités chez le Vérificateur général au cours des trois dernières années.

TABLEAU 13 Nombre d'heures consacrées aux activités d'audit et coût par heure de ces activités (en dollars)¹

	AUDIT FINANCIER		AUDIT DE PERFORMANCE		TOTAL	
	Nombre d'heures	Coût par heure	Nombre d'heures	Coût par heure	Nombre d'heures	Coût par heure
2019-2020	201 643	103,94	108 579	111,85	310 222	106,71
2018-2019	205 859	103,19	94 656	110,33	300 515	105,44
2017-2018	192 971	93,10	100 103	101,82	293 074	96,07

1. Les données excluent les honoraires versés pour les missions confiées à des cabinets comptables.

En 2019-2020, le coût moyen par heure pour la réalisation de l'ensemble des audits a été de 106,71 dollars, alors qu'il était de 105,44 dollars en 2018-2019. Il s'agit d'une augmentation de 1,20 %. La principale cause de cette augmentation est l'avancement des employés dans les échelles de traitement.

Pour ce qui est de la hausse de 9 707 heures pour la réalisation de l'ensemble des audits, elle est due à une augmentation de 13 923 heures (15 %) consacrées à l'audit de performance. Cette hausse s'explique principalement par l'envergure de plusieurs missions terminées en 2019-2020. Quant aux heures réalisées en audit financier, elles ont diminué de 4 216 heures (2 %). Cette baisse est principalement attribuable au fait que l'année 2018-2019 avait été marquée par le dépôt d'un rapport sur le rapport préélectoral.

RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Les dépenses et les investissements relatifs aux ressources informationnelles sont liés aux activités d'encadrement, à celles de continuité ainsi qu'au développement de systèmes et au rajeunissement d'une portion des infrastructures technologiques (tableau 14).

TABLEAU 14 Ressources informationnelles pour l'exercice 2019-2020 (en milliers de dollars)

	DÉPENSES OU INVESTISSEMENTS PRÉVUS	DÉPENSES OU INVESTISSEMENTS RÉELS
Activités d'encadrement	134	139
Activités de continuité	1 500	1 491
Projets	655	256
Total	2 289	1 886

Les activités d'encadrement ont trait à la gestion générale de la direction des ressources informationnelles ainsi qu'à d'autres éléments plus ponctuels, tels que la coordination et le suivi de la mise en œuvre du Plan directeur des technologies de l'information 2019-2022 du Vérificateur général. Ce dernier présente une vision stratégique de l'évolution des technologies pour soutenir l'organisation dans la continuité et la réalisation de son plan stratégique.

Les activités de continuité menées à l'égard des ressources informationnelles se rapportent principalement au soutien informatique offert aux employés, aux travaux d'entretien des systèmes ainsi qu'au renouvellement des licences et à la mise à jour des logiciels. Elles comprennent aussi l'acquisition d'équipement informatique et de logiciels ayant principalement trait à la mise à jour du parc informatique ainsi qu'à l'amélioration de l'infrastructure et de la réseautique. Ces acquisitions ont permis d'atténuer certains risques liés à la désuétude de l'équipement et d'optimiser la performance des outils de travail de l'ensemble du personnel.

Les projets d'investissement sont liés au développement de systèmes informatiques pour la refonte du site Web de l'organisation et l'informatisation du suivi des recommandations. Une partie de budget a également été investie dans le rajeunissement des infrastructures technologiques (serveurs, postes de travail, commutateur réseau). L'écart de 399 milliers de dollars entre les dépenses ou investissements prévus (655 milliers de dollars) et ceux réels (256 milliers de dollars) est principalement dû au report de l'acquisition de licences informatiques et de la refonte de l'intranet de l'organisation.



**LES
AUTRES
EXIGENCES**

DÉVELOPPEMENT DURABLE


Le Vérificateur général n'est pas assujéti aux exigences de la *Loi sur le développement durable* pour la production d'un plan d'action de développement durable et sa reddition de comptes. Il s'est tout de même doté d'un tel plan d'action sur trois ans en 2017. Il voulait ainsi montrer l'importance qu'il accorde au développement durable et participer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.

Son objectif principal était d'intégrer davantage le développement durable dans ses travaux d'audit et ses pratiques de gestion, en prenant en compte les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. Les actions qu'il a réalisées en ce sens depuis 2017 lui ont permis de contribuer à l'atteinte de 9 des 27 objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.

Il est à noter que 5 des 11 objectifs du plan d'action du Vérificateur général font partie intégrante de son plan stratégique 2019-2023. Ces objectifs, leurs indicateurs et leurs cibles ont d'ailleurs été actualisés cette année pour répondre aux objectifs du nouveau plan stratégique. Le logo du Plan stratégique 2019-2023 permet de les identifier dans le tableau ci-après.

Pour l'année 2019-2020, nous avons atteint 67 % des cibles fixées (12 sur 18). Ce pourcentage est supérieur à celui de l'année dernière (60 %).

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2017-2020

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION	INDICATEURS	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	ATTEINTE DE LA CIBLE
OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.1 : RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE				
Viser un environnement sans papier (Objectif H)	1. Quantité de papier consommée	Réduction par rapport à 2018-2019 : 20 %	Réduction de 20 %	Cible atteinte
	 <p>Indicateur 2.2.3.1</p>			
Améliorer la récupération des matières résiduelles (Objectif I)	1. Taux de récupération selon la caractérisation	85 %	76,3 %	Cible non atteinte
	2. Reconnaissance du programme ICI on recycle	s. o.	s. o.	Cible atteinte en juin 2019
Favoriser les déplacements écoresponsables (Objectif J)	1. Pourcentage de voitures louées respectant les exigences environnementales du Vérificateur général	100 %	77 %	Cible non atteinte
	2. Pourcentage de réservations dans des hôtels certifiés Clé verte	80 %	65 %	Cible non atteinte
OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX 1.1 ET 2.2 : RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE				
APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES VERTES ET DES BIENS ET SERVICES ÉCORESPONSABLES PRODUITS AU QUÉBEC				
Faire des achats écoresponsables (Objectif K)	1. Pourcentage des achats effectués qui respectent les exigences environnementales du Vérificateur général précisées dans sa directive de réunions organisationnelles et sa directive d'achats	95 % des achats annuels en papier fin	100 %	Cible atteinte
		100 % des acquisitions annuelles en équipement informatique	100 %	Cible atteinte
		100 % des événements organisationnels respectant au moins 75 % des exigences	100 %	Cible atteinte

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION	INDICATEURS	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	ATTEINTE DE LA CIBLE
-------------------------------	-------------	---------------------	------------------------	-------------------------

OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX 1.2 ET 1.4 : RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES PUBLICS POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Intégrer davantage le développement durable dans les missions d'audit de performance
(Objectif A)

- | | | | |
|---|------|------|----------------|
| 1. Pourcentage de rapports d'audit de performance dans lesquels le commissaire au développement durable formule ses observations, excluant ses propres rapports | 30 % | 57 % | Cible atteinte |
|---|------|------|----------------|



Indicateur 1.2.1.1

- | | | | |
|--|------|--------|--------------------|
| 2. Proportion des auditeurs de performance ayant suivi une formation sur l'intégration du développement durable dans leurs travaux | 90 % | 72,6 % | Cible non atteinte |
|--|------|--------|--------------------|

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.3 : FAVORISER L'ADOPTION D'APPROCHES DE PARTICIPATION PUBLIQUE LORS DE L'ÉTABLISSEMENT ET DE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET DES MESURES GOUVERNEMENTALES

Mieux communiquer les résultats de nos travaux
(Objectif G)

- | | | | |
|--|--------------------------------|---|----------------|
| 1. Élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication visant à augmenter la visibilité et l'accessibilité des travaux du Vérificateur général | Dépôt du plan de communication | Plan de communication déposé en mars 2020 | Cible atteinte |
|--|--------------------------------|---|----------------|



Indicateur 1.3.1.1

- | | | | |
|--|---|---|-------|
| 2. Pourcentage de la population qui connaît la raison d'être du Vérificateur général | Augmentation de 5 % par rapport à 2019-2020 d'ici le 31 mars 2023 | – | s. o. |
|--|---|---|-------|



Indicateur 1.3.2.1

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION	INDICATEURS	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	ATTEINTE DE LA CIBLE
OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.4 : POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE				
Soutenir le développement continu de l'expertise du personnel, en particulier en matière de développement durable (Objectif B)	1. Nombre moyen de jours de formation par employé (dans tous les domaines)	7	5,3	Cible non atteinte
	2. Proportion des nouveaux employés qui reçoivent une formation en développement durable	95 %	98 %	Cible atteinte
OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.5 : RENFORCER L'ACCÈS ET LA PARTICIPATION À LA VIE CULTURELLE EN TANT QUE LEVIER DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL				
Renforcer la participation à la vie culturelle (Objectif F)	1. Nombre d'œuvres d'art québécoises mises en valeur dans les bureaux de Québec et de Montréal	5	5	Cible atteinte
	2. Pourcentage de produits québécois offerts lors d'activités de reconnaissance des employés	50 %	42 %	Cible non atteinte
OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.6 : COOPÉRER AUX NIVEAUX NATIONAL ET INTERNATIONAL EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, EN PARTICULIER AVEC LA FRANCOPHONIE				
Coopérer avec d'autres intervenants du secteur public en matière de développement durable aux niveaux national et international, en particulier avec la Francophonie (Objectif E)	1. Nombre d'interventions du commissaire au développement durable auprès d'autres intervenants du secteur public pour expliquer la nature de ses travaux	1	4	Cible atteinte

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION	INDICATEURS	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	ATTEINTE DE LA CIBLE
-------------------------------	-------------	---------------------	------------------------	-------------------------

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 4.2 : APPUYER ET METTRE EN VALEUR LES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE QUI CONTRIBUENT À L'INCLUSION SOCIALE ET À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Appuyer les activités des organismes communautaires, des entreprises d'économie sociale et de commerce équitable (Objectif D)	1. Adoption de modalités à l'égard de l'achat de produits équitables, ou en provenance d'entreprises en économie sociale, dans la directive d'achats	s. o.	s. o.	Cible atteinte en novembre 2017
	2. Somme totale recueillie par la campagne d'entraide	Augmentation de 2 % par an à partir de la somme recueillie en 2016	Augmentation de 22 %	Cible atteinte
	3. Nombre d'organismes communautaires ou d'entreprises d'économie sociale que le Vérificateur général encourage	Au moins 3	5	Cible atteinte

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 5.2 : AGIR POUR QUE LES MILIEUX DE VIE SOIENT PLUS SAINS ET SÉCURITAIRES

Offrir un environnement de travail sain et mobilisant (Objectif C)	1. Pourcentage de mobilisation du personnel permettant de maintenir la certification Employeur remarquable	75 %	79 %	Cible atteinte
---	--	------	------	----------------



Indicateur 2.1.3.1

ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

DONNÉES GLOBALES

L'effectif du Vérificateur général est presque exclusivement composé d'employés réguliers.

TABLEAU 15 Effectif régulier au 31 mars 2020¹

NOMBRE DE PERSONNES OCCUPANT UN POSTE RÉGULIER
299

1. Ce nombre inclut les titulaires d'emplois supérieurs.

TABLEAU 16 Nombre total de personnes embauchées, selon le statut d'emploi, au cours de la période 2019-2020

RÉGULIER	OCCASIONNEL	ÉTUDIANT	STAGIAIRE
39	2	0	27

MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES ET ETHNIQUES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET PERSONNES HANDICAPÉES

TABLEAU 17 Embauche des membres des groupes cibles en 2019-2020

STATUT D'EMPLOI	TOTAL D'EMPLOYÉS EMBauchÉS	MINORITÉS VISIBLES ET ETHNIQUES	ANGLOPHONES	AUTOCHTONES	PERSONNES HANDICAPÉES	TOTAL DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES EMBauchÉS	TAUX D'EMBAUCHE DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES (%)
Régulier	39	3	0	0	0	3	7,7
Occasionnel	2	0	0	0	0	0	0
Étudiant	0	0	0	0	0	0	0
Stagiaire	27	0	1	0	1	1 ¹	3,7

1. Une personne faisant partie de deux groupes cibles a été embauchée.

TABLEAU 18 Évolution du taux d'embauche des membres des groupes cibles selon le statut d'emploi au 31 mars 2020¹, en pourcentage

STATUT D'EMPLOI	2019-2020	2018-2019	2017-2018
Régulier	7,7	13,6	17,6
Occasionnel	0	0	0
Étudiant	0	17,4	5,9
Stagiaire	3,7 ²	s. o.	s. o.

1. Rappel de l'objectif d'embauche de membres des groupes cibles dans la fonction publique : atteindre un taux d'embauche annuel de 25 % des employés réguliers, occasionnels, étudiants et stagiaires étant des membres des minorités visibles et ethniques, des anglophones, des autochtones ou des personnes handicapées, afin de hausser la présence de ces groupes dans la fonction publique.

2. Pour l'année 2019-2020, la donnée est présentée différemment des années précédentes pour distinguer le statut d'étudiant et celui de stagiaire.

TABLEAU 19 Évolution de la présence des membres des groupes cibles (excluant les membres des minorités visibles et ethniques) au sein de l'effectif régulier – résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

GRUPE CIBLE	NOMBRE AU 31 MARS 2020	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'EFFECTIF RÉGULIER AU 31 MARS 2020 (%)	NOMBRE AU 31 MARS 2019	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'EFFECTIF RÉGULIER AU 31 MARS 2019 (%)	NOMBRE AU 31 MARS 2018	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'EFFECTIF RÉGULIER AU 31 MARS 2018 (%)
Anglophones	1	0,3	1	0,4	2	0,7
Autochtones	0	0	0	0	0	0
Personnes handicapées ¹	2	0,7	2	0,7	1	0,4

1. Rappel de la cible de représentativité ministérielle pour les personnes handicapées : atteindre la cible ministérielle de 2 % de l'effectif régulier.

TABLEAU 20 Évolution de la présence des membres des minorités visibles et ethniques au sein de l'effectif régulier et occasionnel – résultats comparatifs au 31 mars de chaque année^{1,2}

GRUPE CIBLE PAR REGROUPEMENT DE RÉGIONS	NOMBRE AU 31 MARS 2020	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'EFFECTIF RÉGULIER ET OCCASIONNEL AU 31 MARS 2020 (%)	NOMBRE AU 31 MARS 2019	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'EFFECTIF RÉGULIER ET OCCASIONNEL AU 31 MARS 2019 (%)	NOMBRE AU 31 MARS 2018	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'EFFECTIF RÉGULIER ET OCCASIONNEL AU 31 MARS 2018 (%)
Montréal/Laval	7	10,8	6	9,5		
Outaouais/Montérégie	0	0	0	0		
Estrie/ Lanaudière/ Laurentides	0	0	0	0	Données non disponibles pour l'année de transition	Données non disponibles pour l'année de transition
Capitale-Nationale	17	7,6	14	6,4		
Autres régions	0	0	0	0		

1. Les données n'incluent pas les titulaires d'emplois supérieurs.

2. Rappel des cibles de représentativité pour les membres des minorités visibles et ethniques : atteindre, au sein de l'effectif régulier et occasionnel, les cibles régionales suivantes : Montréal/Laval : 41 %; Outaouais/Montérégie : 17 %; Estrie/Lanaudière/Laurentides : 13 %; Capitale-Nationale : 12 %; autres régions : 5 %.

TABLEAU 21 Présence des membres des minorités visibles et ethniques au sein de l'effectif régulier et occasionnel – résultat pour le personnel d'encadrement au 31 mars 2020¹

GRUPE CIBLE	PERSONNEL D'ENCADREMENT (NOMBRE)	PERSONNEL D'ENCADREMENT (%)
Minorités visibles et ethniques	0	0

1. Rappel de la cible de représentativité pour les membres des minorités visibles et ethniques au sein du personnel d'encadrement : atteindre, au sein de l'effectif régulier et occasionnel, la cible de représentativité de 6 % pour l'ensemble du personnel d'encadrement.

REPRÉSENTATIVITÉ FÉMININE

TABLEAU 22 Taux d'embauche des femmes en 2019-2020 par statut d'emploi

	RÉGULIER	OCCASIONNEL	ÉTUDIANT	STAGIAIRE	TOTAL
Nombre total de personnes embauchées	39	2	0	27	68
Nombre de femmes embauchées	26	2	0	17	45
Taux d'embauche des femmes (%)	66,7	100	0	63,0	66,2

Au 31 mars 2020, le taux de représentativité des femmes dans l'effectif régulier du Vérificateur général était de 64,2 %. Les femmes sont davantage représentées que les hommes dans toutes les catégories d'emploi.

TABLEAU 23 Taux de présence des femmes dans l'effectif régulier au 31 mars 2020

GRUPE CIBLE	PERSONNEL D'ENCADREMENT	PERSONNEL PROFESSIONNEL	PERSONNEL TECHNICIEN	PERSONNEL DE BUREAU	AGENTES ET AGENTS DE LA PAIX	PERSONNEL OUVRIER	TOTAL
Effectif total (hommes et femmes)	47	231	17	4	0	0	299
Femmes	27	147	15	3	0	0	192
Taux de représentativité des femmes (%)	57,4	63,6	88,2	75,0	0	0	64,2

AUTRES MESURES OU ACTIONS FAVORISANT L'EMBAUCHE, L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI

Le Vérificateur général n'a pas soumis de dossiers au Centre de services partagés du Québec en lien avec le Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées. Aucun de ses employés ne participe à ce programme.

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES

La Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics offre la possibilité aux membres du personnel du Vérificateur général de divulguer un acte répréhensible dont ils ont été ou sont témoins, en s'adressant à la personne désignée comme responsable du suivi des divulgations. En vertu de l'article 25 de cette loi, le Vérificateur général doit rendre compte du nombre de divulgations d'actes répréhensibles reçues. Au cours de l'année 2019-2020, la responsable du suivi des divulgations n'en a reçu aucune.

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

TABLEAU 24 Nombre de demandes reçues

7¹

1. Ce nombre inclut les demandes d'accès à des documents administratifs, les demandes d'accès à des renseignements personnels et les demandes de rectification. Lorsqu'une demande comporte plus d'un volet (accès à des renseignements personnels et rectification; accès à des documents administratifs et à des renseignements personnels; etc.), elle n'est comptabilisée qu'une seule fois, en fonction de ce qui est jugé le plus prépondérant comme nature de la demande.

TABLEAU 25 Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais, du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020¹

DÉLAI DE TRAITEMENT	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS		
	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATION	
0 à 20 jours	5	0	0
21 à 30 jours	2	0	0
31 jours et plus (le cas échéant)	0	0	0
Total	7	0	0

1. Les demandes présentées sont celles dont le traitement a été terminé au cours de l'année financière. La date de réception pourrait donc être antérieure à l'année financière visée par cette reddition de comptes. De même, le nombre de demandes reçues dans l'année et le nombre de demandes traitées pourraient différer.

TABLEAU 26 Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues, du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020¹

DÉCISION RENDUE	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATIONS	DISPOSITIONS DE LA LOI INVOQUÉES
Acceptée (entièrement)	3	0	0	Remise de tout document ou renseignement visé par la demande et détenu par l'organisme
Partiellement acceptée	0	0	0	
Refusée (entièrement)	3	0	0	Articles 40 et 41
Autres	1	0	0	Article 48

1. Les demandes présentées sont celles dont le traitement a été terminé au cours de l'année financière. La date de réception pourrait donc être antérieure à l'année financière visée par cette reddition de comptes. De même, le nombre de demandes reçues dans l'année et le nombre de demandes traitées pourraient différer.

TABLEAU 27 Mesures d'accommodement raisonnable et avis de révision du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	1

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le Vérificateur général n'est pas assujéti à la Politique linguistique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration. Cependant, par souci d'exemplarité, il vise à suivre les orientations de cette politique.

La qualité du français est une valeur importante pour le Vérificateur général. Il en fait la promotion en continu en exigeant entre autres la révision linguistique approfondie de tout document destiné à une large diffusion et en offrant de l'aide à la rédaction. Son équipe permanente de réviseuses linguistiques est passée à trois employées en 2020. Il fait aussi affaire avec quatre pigistes en période de pointe pour la révision linguistique des rapports qu'il dépose à l'Assemblée nationale. De plus, la direction des communications du Vérificateur général limite la traduction de ses documents publics à ceux que la politique linguistique gouvernementale autorise.

MESURES RELATIVES À L'INDÉPENDANCE

L'ensemble des employés du Vérificateur général doit remplir une déclaration annuelle relative à l'indépendance et à la confidentialité rappelant les responsabilités de chacun à cet égard. Tous les employés doivent également suivre une formation générale qui les sensibilise à la sécurité de l'information et à la protection des renseignements personnels, et qui les renseigne sur les exigences à respecter en la matière. Quant au personnel travaillant en audit, il doit suivre une formation intitulée *Traitement de la protection des renseignements personnels dans les dossiers d'audit*, qui porte précisément sur la protection des renseignements personnels dans les dossiers d'audit. Vingt-trois conseillers ont suivi cette formation en 2019-2020. Toutes ces formations sont obligatoires. S'ajoutent à celles-ci les ateliers d'échange en audit financier ou en audit de performance, qui permettent de répondre aux questions et aux préoccupations du personnel concernant l'application des politiques et des directives.

Par ailleurs, le Vérificateur général a poursuivi la mise en place des mesures concrètes pour assurer la plus grande confidentialité possible de ses rapports, et ce, à la suite de la production d'un plan d'action à cet égard.

Les principales mesures instaurées sont les suivantes :

- ▶ une sensibilisation renforcée auprès des employés;
- ▶ la révision des lettres modèles utilisées pour communiquer avec les entités, afin de s'assurer que les mises en garde à propos de l'indépendance et de la confidentialité y sont suffisantes;
- ▶ un processus de validation à l'interne pour les missions d'audit de performance jugées à haut risque.



**LES
ÉTATS
FINANCIERS
AUDITÉS**

Le Vérificateur général est financé par des crédits parlementaires annuels. Les états financiers sont dressés de façon à respecter les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Selon les états financiers, les charges totales de l'exercice 2019-2020 se sont chiffrées à 33,5 millions de dollars, soit une hausse de 4 % par rapport à l'exercice précédent.

La principale hausse cette année est attribuable à la rémunération. Cette augmentation, qui s'élève à 1,5 million de dollars (6 %), s'explique surtout par la progression salariale du personnel dans les échelles de traitement, ainsi que par un nombre d'employés plus élevé. Notons qu'en 2019-2020, la rémunération a représenté 81 % des charges du Vérificateur général, comparativement à 80 % en 2018-2019.

Rapport de la direction

Les états financiers du Vérificateur général du Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris des estimations et des jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Vérificateur général du Québec reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le cabinet MDCB CPA S.E.N.C. a procédé à l'audit des états financiers du Vérificateur général du Québec conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de son audit et l'expression de son opinion. L'auditeur indépendant peut, sans aucune restriction, rencontrer la direction du Vérificateur général du Québec pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Guylaine Leclerc, FCPA, FCA
Vérificatrice générale du Québec



Annie Boucher, CPA, CA
Directrice générale de l'administration

Québec, le 16 juillet 2020

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Vérificateur général du Québec (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020 et les états des résultats et de l'excédent cumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- ▶ nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- ▶ nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons à la direction notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*MOCB Comptables Professionnels Agrés inc.*¹

Société de comptables professionnels agréés

Québec, le 16 juillet 2020

1. CPA auditeur, CA permis n° A115130.

État des résultats et de l'excédent cumulé de l'exercice clos le 31 mars 2020

(en milliers de dollars)

	2020		2019
	Budget (note 3)	Résultats réels	Résultats réels
Revenus (note 4)	34 116	33 714	32 373
Charges			
Rémunération	26 696	27 121	25 617
Services professionnels en audit	1 902	1 511	1 781
Services d'audits financiers	433	421	444
Services administratifs	1 183	994	811
Droits d'auteur et licences	783	800	676
Frais de déplacement et représentation	501	365	415
Télécommunications	153	239	183
Services d'impression et de publication	250	189	237
Loyers, taxes et électricité	1 320	1 248	1 199
Fournitures	236	113	208
Entretien	28	21	50
Amortissement des immobilisations corporelles	631	502	508
	34 116	33 524	32 129
Excédent de l'exercice	—	190	244
Excédent cumulé au début de l'exercice		1 295	1 051
Excédent cumulé à la fin de l'exercice		1 485	1 295

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière au 31 mars 2020

(en milliers de dollars)

	2020	2019
Actifs financiers		
Droits de trésorerie	2 696	2 262
Créances	74	694
À recevoir du fonds général du fonds consolidé du revenu, sans intérêt et échéance (note 5)	8 186	7 951
	10 956	10 907
Passifs		
Avantage incitatif reporté relatif à un bail	617	685
Charges à payer et frais courus (note 6)	5 125	4 738
Crédits reportés (note 7)	698	949
Provision pour congés de maladie (note 8)	4 800	4 922
	11 240	11 294
Dettes nettes	(284)	(387)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 9)	1 485	1 295
Charges payées d'avance	284	387
	1 769	1 682
Excédent cumulé	1 485	1 295
Obligations contractuelles (note 10)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le Vérificateur général du Québec



Guylaine Leclerc, FCPA, FCA
Vérificatrice générale du Québec



Annie Boucher, CPA, CA
Directrice générale de l'administration

État de la variation de la dette nette de l'exercice clos le 31 mars 2020

(en milliers de dollars)

	2020		2019
	Budget (note 3)	Résultats réels	Résultats réels
Excédent de l'exercice	—	190	244
Variation due aux immobilisations :			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 388)	(692)	(752)
Amortissement des immobilisations corporelles	631	502	508
	(757)	(190)	(244)
Acquisitions de charges payées d'avance	—	(284)	(387)
Utilisation de charges payées d'avance	—	387	435
	—	103	48
Diminution (augmentation) de la dette nette	(757)	103	48
Dette nette au début de l'exercice		(387)	(435)
Dette nette à la fin de l'exercice		(284)	(387)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2020

(en milliers de dollars)

	2020	2019
Activités de fonctionnement		
Excédent de l'exercice	190	244
Élément sans effet sur les droits de trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	502	508
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement :		
Créances	620	(680)
À recevoir du fonds général du fonds consolidé du revenu	(235)	(1 096)
Avantage incitatif reporté relatif à un bail	(68)	685
Charges à payer et frais courus	679	(579)
Crédits reportés	(251)	41
Provision pour congés de maladie	(122)	751
Charges payées d'avance	103	48
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	1 418	(78)
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(984)	(270)
Augmentation (diminution) des droits de trésorerie	434	(348)
Droits de trésorerie au début de l'exercice	2 262	2 610
Droits de trésorerie à la fin de l'exercice	2 696	2 262

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

31 mars 2020

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

1. Nature des activités

En vertu de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), le Vérificateur général du Québec effectue notamment la vérification des livres et comptes du fonds consolidé du revenu, des organismes publics et de plusieurs organismes du gouvernement du Québec. Cette vérification comporte l'audit financier, l'audit de la conformité des opérations aux lois, règlements, politiques et directives ainsi que l'audit de performance. Le Vérificateur général du Québec exerce les pouvoirs que la loi lui confie et les résultats de ses audits sont communiqués à l'Assemblée nationale, dont il relève.

Le Vérificateur général du Québec est financé au moyen de crédits annuels octroyés par l'Assemblée nationale et n'est pas assujéti aux termes des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Vérificateur général du Québec utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers du Vérificateur général du Québec par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Le principal élément faisant l'objet d'estimations est l'évaluation de la provision pour congés de maladie. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Notes complémentaires

31 mars 2020

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les droits de trésorerie et les créances sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges à payer et frais courus, à l'exception des avantages sociaux à payer, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Revenus

Les crédits parlementaires sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés et que tous les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si ces crédits sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans ces cas, ils sont comptabilisés à titre de revenus au fur et à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Actifs

Droits de trésorerie

Les opérations financières du Vérificateur général du Québec sont effectuées par l'entremise du fonds général du fonds consolidé du revenu du gouvernement du Québec. Les droits de trésorerie représentent le montant d'encaisse que le Vérificateur général du Québec a le droit de tirer du fonds général du fonds consolidé du revenu afin d'acquitter ses obligations à même les crédits qui lui ont été accordés.

Notes complémentaires

31 mars 2020

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Passifs

Avantage incitatif reporté relatif à un bail

L'avantage incitatif accordé par le bailleur, en vertu d'un bail à long terme pour la location de locaux administratifs, est reporté et amorti de façon linéaire sur la durée du bail.

Crédits reportés

Certains crédits parlementaires inutilisés peuvent être reportés uniquement à l'exercice subséquent. Ce report doit être autorisé au préalable par le Bureau de l'Assemblée nationale.

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables établies par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle.

Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Notes complémentaires

31 mars 2020

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire :

CATÉGORIE	DURÉE
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipement	5 ans
Équipement informatique et logiciels	3 ans
Développement informatique	10 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les services reçus à titre gratuit ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

Notes complémentaires

31 mars 2020

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

3. Budget

Le budget détaillé, préparé par la direction du Vérificateur général du Québec, a été approuvé par le Bureau de l'Assemblée nationale le 11 avril 2019.

4. Revenus

Le Vérificateur général du Québec est financé par des crédits parlementaires annuels.

	2020	2019
Crédits parlementaires		
Initiaux	33 924	31 910
Réalloués de l'exercice antérieur	949	908
À recevoir du fonds général du fonds consolidé du revenu (variation des sommes)	235	1 096
	35 108	33 914
Périmés	(696)	(592)
Reportés à l'exercice subséquent	(698)	(949)
	33 714	32 373

Notes complémentaires

31 mars 2020

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

5. À recevoir du fonds général du fonds consolidé du revenu

	2020	2019
Traitements et avantages sociaux	3 386	3 029
Congés de maladie	4 800	4 922
	8 186	7 951

6. Charges à payer et frais courus

	2020	2019
Fournisseurs et autres	1 160	1 378
Traitements	1 139	826
Avantages sociaux	96	62
Provision pour vacances	2 730	2 472
	5 125	4 738

7. Crédits reportés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, le Vérificateur général du Québec a reporté 698 milliers de dollars de crédits (2019 : 949 milliers de dollars).

	2020	2019
Solde au début	949	908
Crédits reportables	698	949
Virement aux revenus de l'exercice	(949)	(908)
Solde à la fin	698	949

Notes complémentaires

31 mars 2020

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

8. Provision pour congés de maladie

Le Vérificateur général du Québec applique le programme d'accumulation de journées de congés de maladie prévu par les conventions collectives des employés non syndiqués du gouvernement, ce qui donne lieu à des obligations dont il assume les coûts en totalité.

Depuis le 1^{er} avril 2017, les fonctionnaires peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils ont droit jusqu'à un maximum de 20 jours. Au 30 septembre, toute journée excédant ce maximum leur est payable à 100 % avant la fin de l'année civile. Il n'y a aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite. Des mesures transitoires sont appliquées jusqu'au 31 mars 2022. Pour les professionnels, les mêmes modalités s'appliquent depuis le 1^{er} avril 2019 ainsi que des mesures transitoires jusqu'au 31 mars 2024.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à l'entité, jusqu'à concurrence de 20 jours. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Les mesures transitoires prévoient notamment les modalités d'utilisation des journées non utilisées de congés de maladie des employés qui excédaient 20 jours au 31 mars 2017 pour les fonctionnaires ou au 31 mars 2019 pour les professionnels. À l'échéance de la période transitoire, les journées de congés de maladie qui seront toujours inutilisées seront payées à 70 % aux employés.

Notes complémentaires

31 mars 2020

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

8. Provision pour congés de maladie (suite)

	2020	2019
Solde au début	4 922	4 171
Variation de l'exercice	430	1 243
Prestations versées au cours de l'exercice	(552)	(492)
Solde à la fin	4 800	4 922

Évaluation

Le programme d'accumulation de congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes :

	2020	2019
Taux d'indexation	2,50 %	2,00 à 2,83 %
Taux d'actualisation	0,81 à 2,70 %	1,91 à 2,84 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	16 ans	15 ans

Notes complémentaires

31 mars 2020

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

9. Immobilisations corporelles

	AMÉLIORATIONS LOCATIVES	MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT	ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LOGICIELS	DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE	2020 TOTAL	2019 TOTAL
Coût des immobilisations						
Solde d'ouverture	2 027	1 052	2 220	257	5 556	4 999
Acquisitions	247	156	289	—	692	752
Radiations	—	—	—	—	—	(195)
Solde de clôture	2 274	1 208	2 509	257	6 248	5 556
Amortissement cumulé						
Solde d'ouverture	1 420	1 000	1 648	193	4 261	3 948
Amortissement de l'exercice	71	42	374	15	502	508
Incidence des radiations	—	—	—	—	—	(195)
Solde de clôture	1 491	1 042	2 022	208	4 763	4 261
Valeur comptable nette au 31 mars	783	166	487	49	1 485	1 295

Au 31 mars 2020, toutes les immobilisations étaient en service. Au 31 mars 2019, la valeur nette comptable des immobilisations corporelles qui n'avaient pas été amorties était de 577 milliers de dollars puisqu'elles n'étaient pas en service.

	2020	2019
Budget initial d'immobilisations corporelles	1 388	1 156
Acquisitions de l'exercice	(692)	(752)
Crédits parlementaires périmés	(696)	(404)
	—	—

Des acquisitions d'immobilisations corporelles ayant une valeur comptable de 297 milliers de dollars (2019 : 589 milliers de dollars) sont présentées dans les charges à payer et frais courus.

Notes complémentaires

31 mars 2020

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

10. Obligations contractuelles

Le Vérificateur général du Québec loue des locaux et de l'équipement en vertu de contrats de location-exploitation et d'un contrat de service pour un montant de 6 202 milliers de dollars (2019 : 7 562 milliers de dollars) expirant de mai 2020 à mars 2029. Les obligations contractuelles s'établissent comme suit pour les prochains exercices :

2021	1 357
2022	1 318
2023	745
2024	464
2025 et après	2 318
	6 202

De plus, le Vérificateur général du Québec a signé des contrats de services professionnels pour 1 088 milliers de dollars (2019 : 1 258 milliers de dollars) comportant une clause de résiliation unilatérale.

11. Opérations entre apparentés

Le Vérificateur général du Québec est apparenté à toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'aux entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont les membres décisionnels du comité de direction.

Le Vérificateur général du Québec n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre le Vérificateur général du Québec et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

Notes complémentaires

31 mars 2020

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

11. Opérations entre apparentés (suite)

Les membres du personnel du Vérificateur général du Québec participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), incluant le Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Le Vérificateur général du Québec n'assume aucune cotisation à titre d'employeur et n'a aucune obligation envers ces régimes gouvernementaux. Le coût de ces avantages sociaux, payé à même les crédits du Secrétariat du Conseil du trésor, entité sous contrôle commun, n'est pas présenté dans l'état des résultats et de l'excédent cumulé.

12. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Le Vérificateur général du Québec est exposé au risque de crédit et de liquidité, mais n'est pas exposé au risque de marché qui se définit comme étant le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit associé aux droits de trésorerie et aux créances est réduit puisque ces sommes sont à recevoir d'entités gouvernementales. Aux 31 mars 2020 et 2019, toutes les créances étaient recevables dans les 30 jours. L'exposition maximale au risque de crédit se limite à la valeur comptable des droits de trésorerie et des créances.

Notes complémentaires

31 mars 2020

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

12. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Vérificateur général du Québec ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. Le Vérificateur général du Québec établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'il dispose des droits de trésorerie nécessaires pour satisfaire à ses obligations.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers.

	2020	2019
Charges à payer et frais courus		
Moins de 90 jours	1 620	1 628
90 à 365 jours	3 409	3 048
	5 029	4 676

ANNEXES

- ANNEXE 1** Audits des états financiers confiés à des cabinets comptables et honoraires versés pour ces audits (en dollars)
- ANNEXE 2** Interventions en audit de performance réalisées en 2019-2020
- ANNEXE 3** Liste des entités pour lesquelles le rapport de l'auditeur indépendant signé entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020 comporte une opinion modifiée
- ANNEXE 4** Organigramme du Vérificateur général du Québec au 31 mars 2020

Annexe 1

Audits des états financiers confiés à des cabinets comptables et honoraires versés pour ces audits (en dollars)¹

HONORAIRES PROFESSIONNELS ASSUMÉS PAR :						
		VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL		ENTITÉS		
		Nombre d'interventions ²	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019
1	Bibliothèque et Archives nationales du Québec	1	30 000	30 000		
2	Centre de la francophonie des Amériques	1	10 000	10 000		
3	Centre de recherche industrielle du Québec	1	24 700	22 500		
4	Commission de la construction du Québec	12			425 000	425 000
5	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail et Fonds de la santé et de la sécurité du travail	1			204 625	199 000
6		1				
7	Conseil des arts et des lettres du Québec	1	15 606	15 300		
8	Corporation d'urgences-santé	1	39 500	38 500		
9	École nationale de police du Québec	1			18 000	19 643
10	École nationale des pompiers du Québec	1			29 500	29 500
11	Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies	1	9 000	10 293		
12	Fonds de recherche du Québec – Santé	1	23 000	24 000		
13	Fonds de recherche du Québec – Société et culture	1	9 000	10 293		
14	Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages	1			10 000	12 208
15	Cautionnements individuels des agents de voyages	1			5 000	4 500
16	Héma-Québec	1			47 500	47 500
17	Institut de la statistique du Québec	1	15 000	14 800		
18	Institut national d'excellence en santé et en services sociaux	1	17 840	16 000		
19	Institut national de santé publique du Québec	1	19 487	18 500		
20	Musée d'art contemporain de Montréal	1	32 235	31 300		
21	Musée de la civilisation	1	28 000	28 000		
22	Musée national des beaux-arts du Québec	1	28 000	28 000		
23	Office des professions du Québec	1			11 705	11 475

1. Les montants représentent le coût complet de l'audit. Par conséquent, ils diffèrent de ceux mentionnés dans les états financiers puisque des missions se réalisent sur deux exercices financiers du Vérificateur général.
2. Il s'agit du nombre d'états financiers audités.

HONORAIRES PROFESSIONNELS ASSUMÉS PAR :

		VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL		ENTITÉS		
		Nombre d'interventions²	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019
24	Office Québec-Amériques pour la jeunesse ³	0		13 000		
25	Office Québec-Monde pour la jeunesse	1	16 500	14 000		
26	Régie de l'énergie	1			23 500	23 000
27	Régie du bâtiment du Québec	1			32 000	32 000
28	Société de développement de la Baie-James	1			37 375	34 000
29	Société de développement des entreprises culturelles	1	31 000	30 000		
30	Société des établissements de plein air du Québec	1			52 000	39 500
31	Société des traversiers du Québec	1	22 700	22 300		
32	Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec)	1	43 000	36 440		
33	Société du Centre des congrès de Québec	1	18 000	20 000		
34	Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	1			15 300	15 000
35	Sociétés Innovatech	4			19 800	24 500
36	Société québécoise d'information juridique	1			21 500	21 000
37	Tribunal administratif du travail	1			18 175	17 800
Total		50	432 568	433 226	970 980	955 626

2. Il s'agit du nombre d'états financiers audités.

3. Depuis le 1^{er} avril 2019, les activités de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse sont regroupées dans l'Office Québec-Monde pour la jeunesse.

Annexe 2

Interventions en audit de performance réalisées en 2019-2020

TABLEAU 28 Interventions réalisées en 2019-2020 et prises en compte dans le tableau 1

Audits de performance

Activités du Centre de gestion de l'équipement roulant

Aide financière pour le développement économique

Bâtiments scolaires : qualité et disponibilité

Conservation des ressources en eau

Écofiscalité, écoconditionnalité et écoresponsabilité pour une économie verte et responsable
– Application de la *Loi sur le développement durable* : 2020

Gestion des identités et des accès informatiques

Protection de la jeunesse : gestion des interventions à la suite d'un signalement à un directeur de la protection de la jeunesse

Protection des personnes inaptes sous régime public

Sauvegarde et valorisation du patrimoine immobilier

Utilisation des antibiotiques chez les animaux destinés à l'alimentation

Suivi détaillé des recommandations

Gestion contractuelle du ministère des Transports

Autres travaux

Application des recommandations du commissaire au développement durable

Application des recommandations du Vérificateur général du Québec

Consultations particulières et auditions publiques portant sur le projet de loi n° 37, la *Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec*

Consultations particulières et auditions publiques portant sur le projet de loi n° 44, *Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification*

Motion de l'Assemblée nationale relative au Fonds vert

Révision de la stratégie gouvernementale de développement durable (novembre 2019)

Révision de la stratégie gouvernementale de développement durable (juin 2020)

TABLEAU 29 Rapports déposés en mai 2019 et non pris en compte dans le tableau 1¹

Audits de performance

Application de la *Loi sur le développement durable* : 2018-2019

Prévention en santé et en sécurité du travail

Programme AccèsLogis Québec : exploitation des immeubles

Rémunération des hauts dirigeants

Soutien aux ménages à faible revenu et service à la clientèle résidentielle d'Hydro-Québec

Autres travaux

Fonds vert : état de situation

Gestion de contrats de gré à gré au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal

Limites de l'adoption volontaire d'une démarche de développement durable

Suivi des recommandations en audit de performance

1. L'arrimage de la reddition de comptes avec le calendrier parlementaire à partir de 2019-2020 nous amène à ne pas comptabiliser ces travaux dans le tableau 1.

Annexe 3

Liste des entités pour lesquelles le rapport de l'auditeur indépendant signé entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020 comporte une opinion modifiée

NOM DE L'ENTITÉ	DATE DE FIN DE L'EXERCICE	DATE DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	TYPE D'OPINION	NATURE DE L'OPINION MODIFIÉE
Transition énergétique Québec	31 mars 2018	19 déc. 2019	Impossibilité d'exprimer une opinion	1- Comptabilisation dans les états financiers de paiements de transfert ne concernant pas ses activités 2- Aucune procédure en place pour s'assurer de la bonne démarcation des charges de subventions 3- Surévaluation des revenus de quote-part des distributeurs d'énergie
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	31 mars 2019	20 juin 2019	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Cégep Montmorency	30 juin 2019	28 oct. 2019	Modifiée avec réserve	Non-comptabilisation de subventions à recevoir alors que le montant peut faire l'objet d'une estimation et que le recouvrement est assuré (équivalent pour les organismes sans but lucratif de la réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire)
Centre de recherche industrielle du Québec	31 mars 2019	25 juin 2019	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Comité Entraide – secteurs public et parapublic	31 mars 2019	24 sept. 2019	Modifiée avec réserve (impossibilité d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés)	Impossibilité d'auditer l'exhaustivité des souscriptions à recevoir (comptant et activités de financement) et des sommes à distribuer aux organismes de bienfaisance

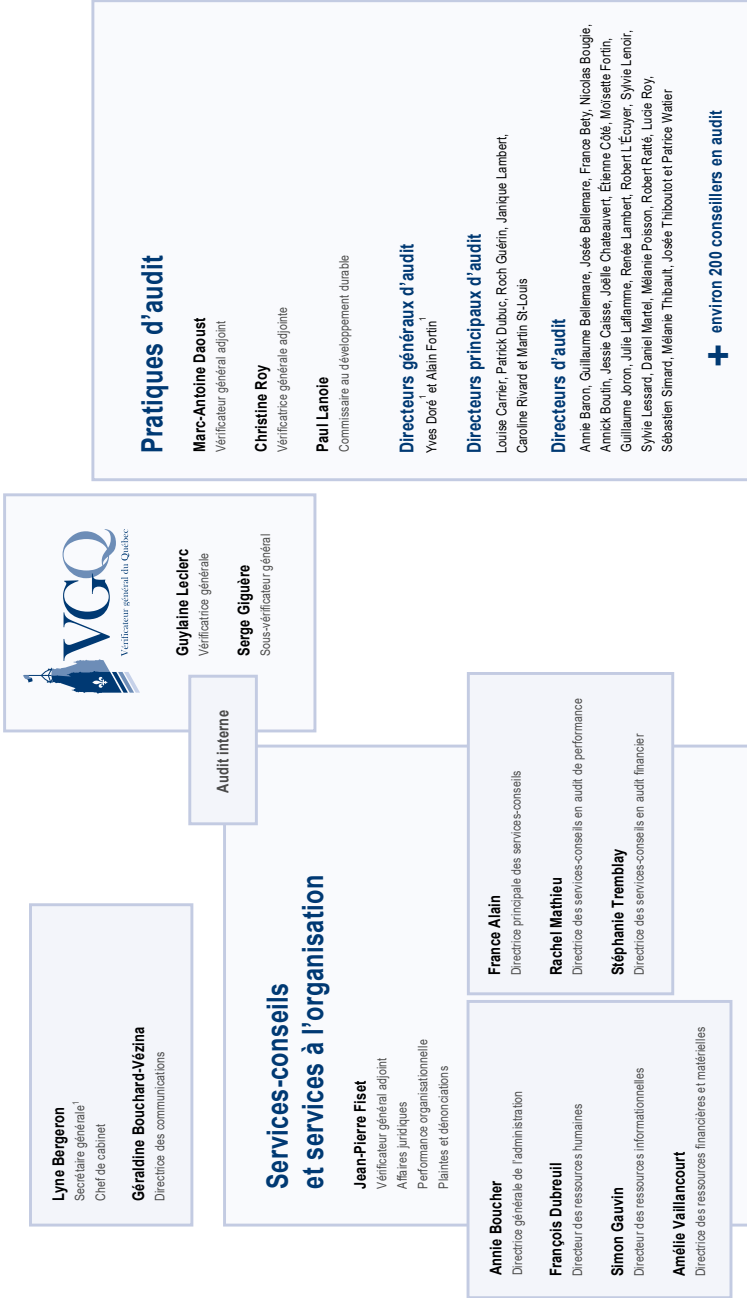
NOM DE L'ENTITÉ	DATE DE FIN DE L'EXERCICE	DATE DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	TYPE D'OPINION	NATURE DE L'OPINION MODIFIÉE
Commission de la capitale nationale du Québec	31 mars 2019	30 mai 2019	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Commission scolaire des Découvreurs (états financiers résumés)	30 juin 2019	11 oct. 2019	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Commission scolaire des Découvreurs (états financiers complets)	30 juin 2019	11 oct. 2019	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Commission scolaire Marie-Victorin	30 juin 2019	25 oct. 2019	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	30 juin 2019	8 nov. 2019	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale	31 mars 2019	18 juin 2019	Modifiée avec 2 réserves	1- Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire 2- Comptabilisation de contrats de location-acquisition en contrats de location-exploitation
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	31 mars 2019	12 juin 2019	Modifiée avec 2 réserves	1- Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire 2- Comptabilisation de contrats de location-acquisition en contrats de location-exploitation
Fonds du Plan Nord	31 mars 2019	29 oct. 2019	Modifiée avec réserve	Comptabilisation d'une contribution à recevoir du gouvernement du Québec pour laquelle le pouvoir d'autorisation n'a pas été exercé à la date des états financiers
Gouvernement du Québec (états financiers consolidés)	31 mars 2019	10 oct. 2019	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet cédant

NOM DE L'ENTITÉ	DATE DE FIN DE L'EXERCICE	DATE DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	TYPE D'OPINION	NATURE DE L'OPINION MODIFIÉE
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	30 juin 2019	7 oct. 2019	Modifiée avec réserve	Non-comptabilisation de subventions à recevoir alors que le montant peut faire l'objet d'une estimation et que le recouvrement est assuré (équivalent pour les organismes sans but lucratif de la réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire)
Université du Québec à Chicoutimi	30 avril 2019	29 oct. 2019	Modifiée avec réserve	Non-comptabilisation de subventions à recevoir alors que le montant peut faire l'objet d'une estimation et que le recouvrement est assuré (équivalent pour les organismes sans but lucratif de la réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire)
Institut national de santé publique du Québec	31 mars 2019	21 juin 2019	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Musée d'art contemporain de Montréal	31 mars 2019	18 juin 2019	Modifiée avec réserve	Non-comptabilisation de subventions à recevoir alors que le montant peut faire l'objet d'une estimation et que le recouvrement est assuré (équivalent pour les organismes sans but lucratif de la réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire)
Musée de la civilisation	31 mars 2019	18 juin 2019	Modifiée avec réserve	Non-comptabilisation de subventions à recevoir alors que le montant peut faire l'objet d'une estimation et que le recouvrement est assuré (équivalent pour les organismes sans but lucratif de la réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire)

NOM DE L'ENTITÉ	DATE DE FIN DE L'EXERCICE	DATE DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	TYPE D'OPINION	NATURE DE L'OPINION MODIFIÉE
Musée national des beaux-arts du Québec	31 mars 2019	20 juin 2019	Modifiée avec réserve	Non-comptabilisation de subventions à recevoir alors que le montant peut faire l'objet d'une estimation et que le recouvrement est assuré (équivalent pour les organismes sans but lucratif de la réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire)
Société de développement des entreprises culturelles	31 mars 2019	21 juin 2019	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Société de la Place des Arts de Montréal	31 août 2019	9 déc. 2019	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Télé-Québec	31 août 2019	29 nov. 2019	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Société des établissements de plein air du Québec	31 mars 2019	10 juin 2019	Modifiée avec réserve	Non-comptabilisation de subventions à recevoir alors que le montant peut faire l'objet d'une estimation et que le recouvrement est assuré (équivalent pour les normes internationales d'information financière [IFRS] de la réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire)
Société des traversiers du Québec	31 mars 2019	25 juin 2019	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Société du Centre des congrès de Québec	31 mars 2019	20 juin 2019	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Société du Grand Théâtre de Québec	31 août 2019	11 déc. 2019	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Société du Palais des congrès de Montréal	31 mars 2019	6 juin 2019	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire
Régie des installations olympiques	31 oct. 2019	25 févr. 2020	Modifiée avec réserve	Réserve sur les paiements de transfert – volet bénéficiaire

Annexe 4

Organigramme du Vérificateur général du Québec au 31 mars 2020



1. Il s'agit d'une désignation intérimaire.

